

Rencontres Santé Travail – 12 mars 2019 (1/3)

RENCONTRES
SANTÉ-TRAVAIL
**La prévention
en actions**

12 mars
2019

Aide à
l'évaluation
des risques
professionnels

Recherche
et veille sanitaire

Conseil
en prévention

Diagnostic territorial
en santé au travail

Innovation
en santé au travail

Suivi de l'état
de santé

Contribution
à la santé
globale

Maintien
en emploi

Rencontres Santé Travail – 12 mars 2019 ^(2/3)

Mobilisation de l'ensemble des régions de France métropolitaine

- Une mobilisation de 150 Services
- Plus de 8000 personnes sensibilisées
- Plusieurs centaines d'entreprises touchées

Une démonstration coordonnée du Réseau

- Des outils partagés
- La diversité des actions illustrées
- Des formats diversifiés pour toucher les différents publics des Services

Des retombées médiatiques très favorables

- Plus de 130 retombées identifiées tous médias confondus
- Un excellent bilan sur les réseaux sociaux



Rencontres Santé Travail – 12 mars 2019 (3/3)

RENCONTRES
SANTÉ-TRAVAIL

**La prévention
en actions**

Une étude



pour



Etude sur les enjeux de santé et sécurité au travail

Volet auprès des dirigeants de TPE/PME

Avril 2019

Jean-Daniel Lévy, Directeur du Département Politique – Opinion

Julien Potéreau, Directeur d'études au Département Politique – Opinion

Antoine Gautier, Chargé d'études au Département Politique – Opinion

Méthodologie d'enquête



Enquête auprès des dirigeants réalisée **par téléphone** du **1^{er}** au **11 avril** 2019



Échantillon représentatif de **410** dirigeants d'entreprises de 1 à 249 salariés (artisans/commerçants, gérants, DG, DGA, DAF, DRH...)



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : **taille, secteur d'activité et région de l'entreprise.**

Échantillon raisonné sur la taille de l'entreprise : **surreprésentation de la tranche 50-249 salariés, puis redressement sur la base du poids réel de ces entreprises**



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.
- Les chiffres en italique sont ceux qui apparaissent significativement au-dessus de la moyenne.

**Perception et jugement à
l'égard des enjeux de santé
et de sécurité au travail**



Quand ils pensent à la santé et la sécurité au travail, les dirigeants de TPE/PME évoquent avant tout la protection des salariés, la prévention des risques d'accidents et le bien-être

Quels sont tous les mots, toutes les impressions qui vous viennent spontanément à l'esprit lorsque vous pensez à la santé et à la sécurité au travail ? – *Question ouverte, réponses spontanées*

- À tous -



Exemples de verbatim

Quels sont tous les mots, toutes les impressions qui vous viennent spontanément à l'esprit lorsque vous pensez à la santé et à la sécurité au travail ? – Question ouverte, réponses spontanées

- À tous -

« Qualité, respect et protection pour la santé avec du bon matériel, et respecter les consignes de sécurité au travail. »

« Avec la médecine au travail vous avez des règles assez importantes en termes de sécurité : vous avez des règles à suivre et des contrôles tous les ans avec des normes assez lourdes. »

« C'est surtout des tracasseries supplémentaires, il y a beaucoup de normes contradictoires. »

« C'est important pour le confort dans l'entreprise, le bien-être dans l'entreprise, mais les gens ne sont pas toujours responsables au niveau de la sécurité »

« La prévention concernant tous les accidents qu'il peut y avoir ; le coût pour un accident de travail, plus vous faites de la prévention plus on réduit les accidents de travail »

« Avec la médecine du travail il n'est pas très évident à organiser avec les salariés, les rendez-vous prennent beaucoup de temps, on est obligé parfois d'annuler à la dernière minute. Aussi ça coûte une fortune, c'est plus cher qu'un rendez-vous chez un généraliste. »

« C'est impératif car on travaille avec des humains donc obligation et évidence de s'occuper du personnel, c'est un minimum et un impératif. »

« Les salariés doivent faire attention par des formations et la sensibilisation à la sécurité alors on leur propose des formations tous les jours sur la sécurité. »

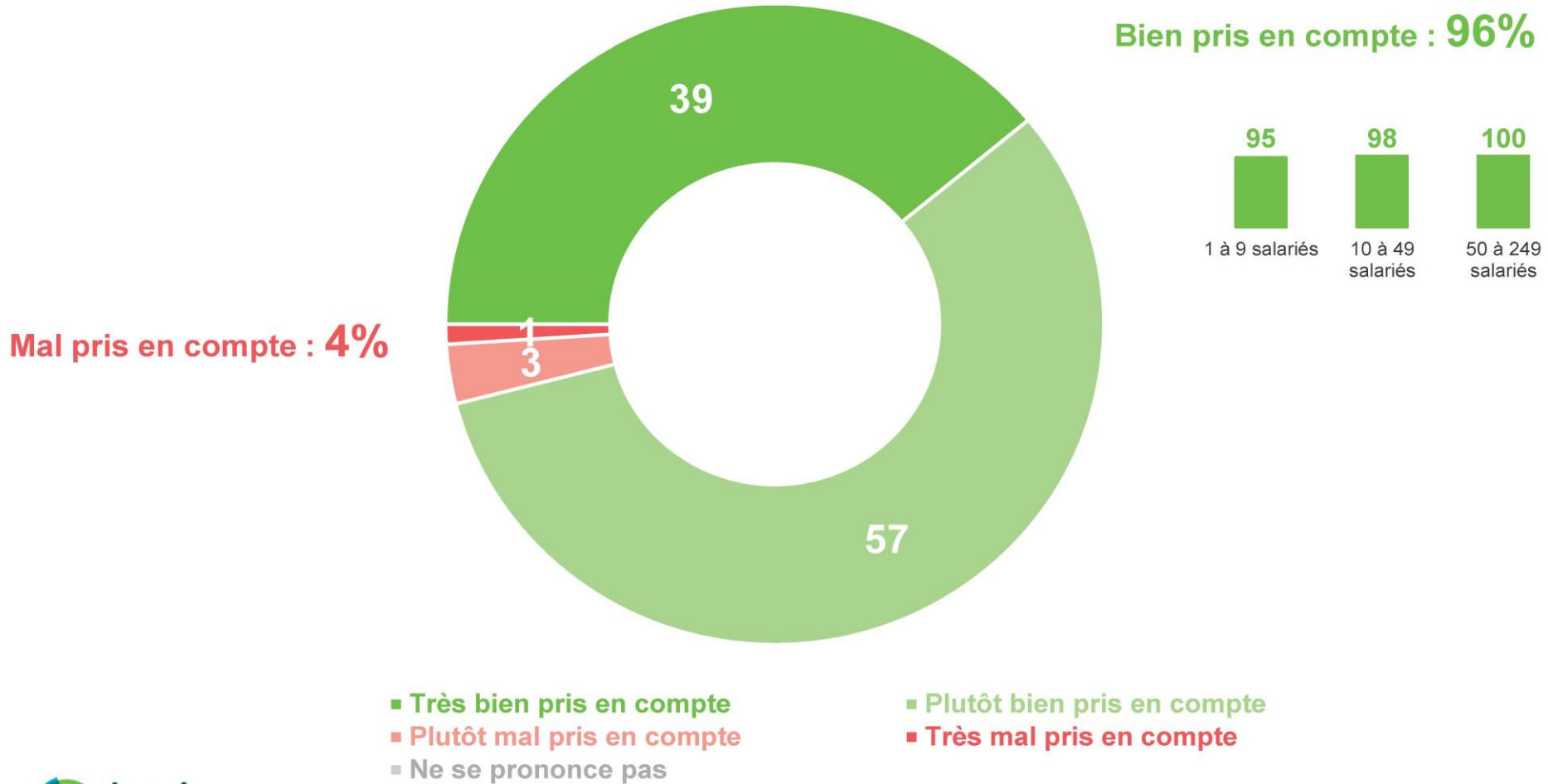
« Le stress des salariés provoque des soucis qui peuvent être évités. Donc c'est important d'apprendre le bien-être, les bons gestes et les bonnes postures qui doivent être adoptés pour la prévention des maux de dos par exemple. »

« Pour moi, santé égale plaisir d'aller au travail parce que quand on n'a pas la santé on n'a plus envie de rien, on manque d'entrain. Donc la santé au travail c'est important »

La quasi-totalité des dirigeants de TPE/PME estiment que les enjeux de santé et sécurité au travail sont bien pris en compte par leur entreprise

De façon générale, avez-vous le sentiment que les enjeux de santé et de sécurité au travail sont bien ou mal pris en compte par votre entreprise ?

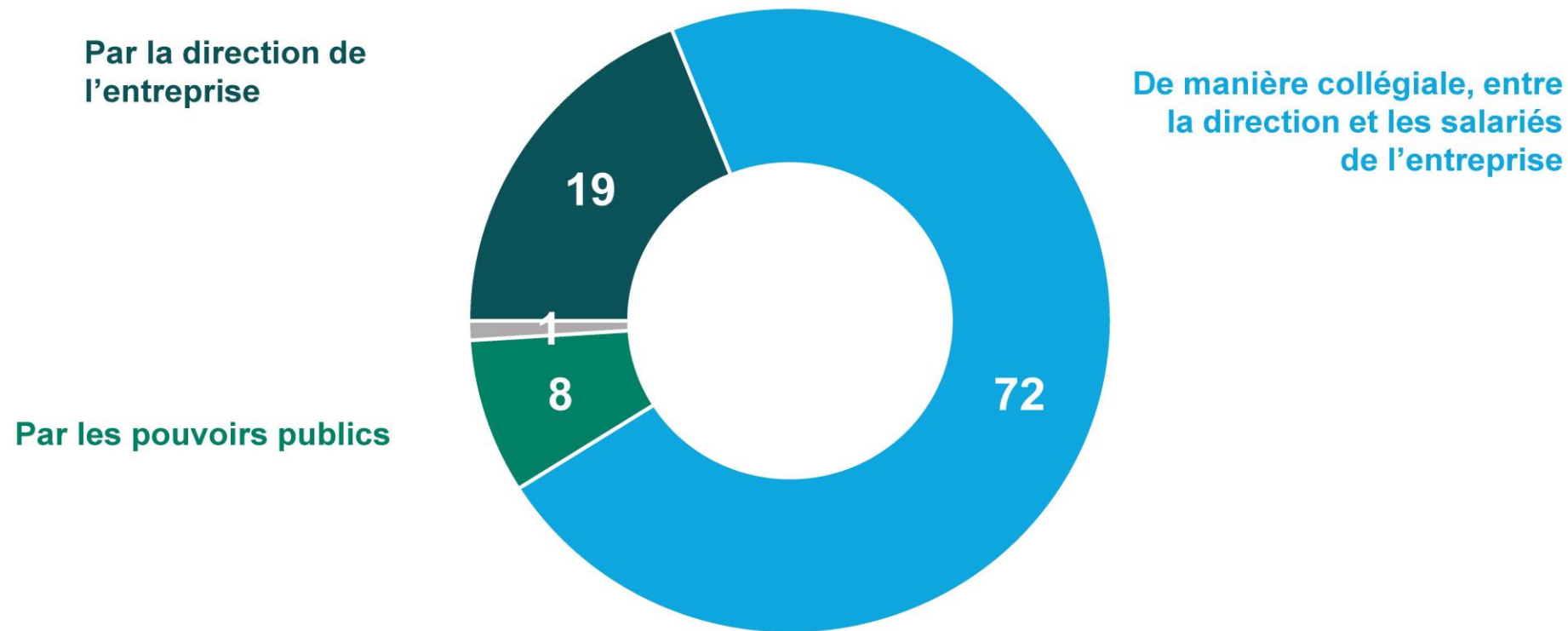
- À tous, en % -



La majorité des dirigeants de TME/PME estiment que les décisions en matière de santé et sécurité au travail doivent être prises de manière collégiale dans l'entreprise

Selon vous, pour être efficaces, les décisions en matière de santé et de sécurité au travail doivent être prises avant tout... ?

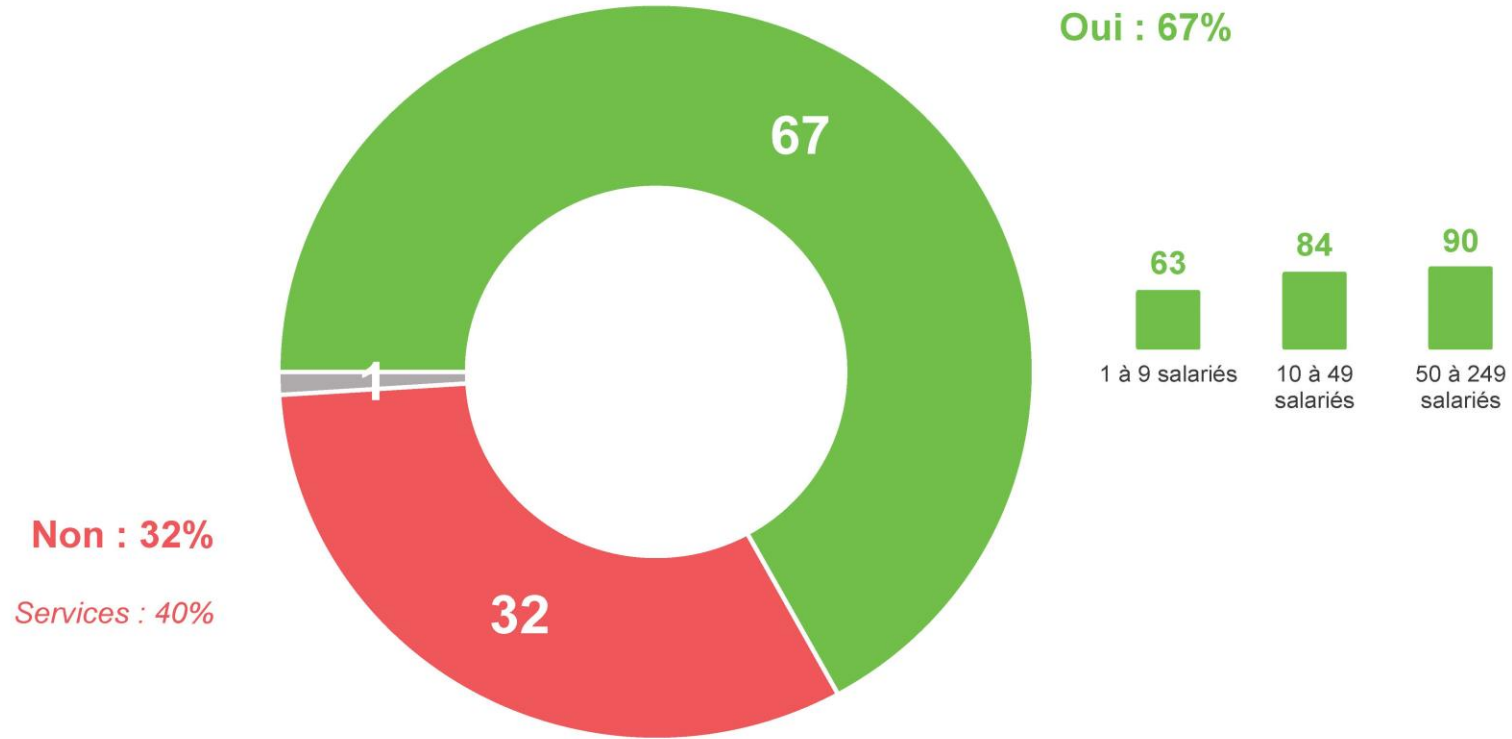
- À tous, en % -



Les deux tiers des dirigeants déclarent que leur entreprise a mis en place des actions en matière de santé et sécurité ces dernières années, et c'est plus particulièrement le cas dans les plus grandes entreprises

Votre entreprise a-t-elle mis en place des actions en matière de santé et de sécurité au cours des 3 dernières années ?

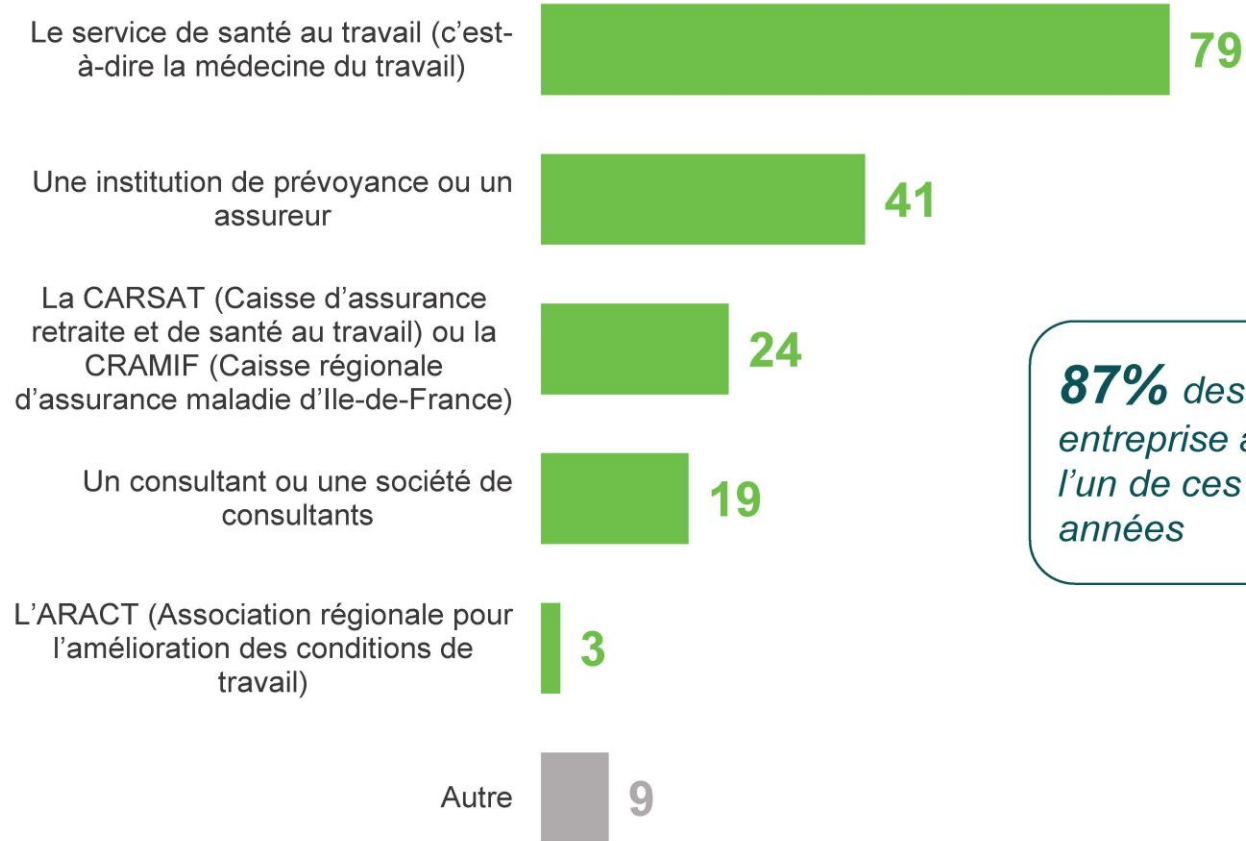
- À tous, en % -



Près de 9 dirigeants sur 10 disent avoir été accompagnés concernant les enjeux de santé et sécurité au travail au cours des 3 dernières années, la plupart du temps par la médecine du travail (mais aussi 41% par un assureur ou une institution de prévoyance)

Au cours des 3 dernières années, votre entreprise a-t-elle été accompagnée par chacun des acteurs suivants concernant des enjeux de santé et de sécurité au travail ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -

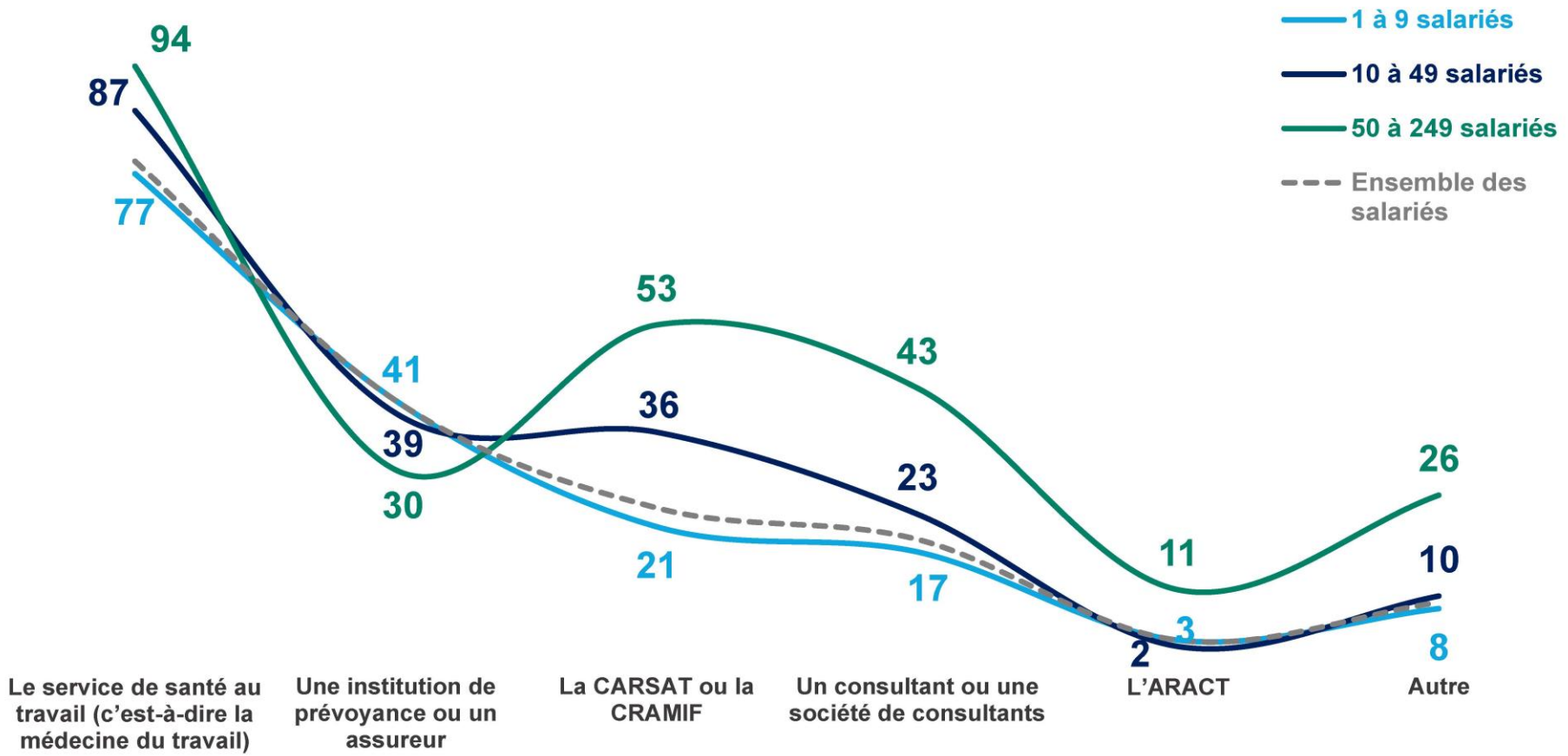


87% des dirigeants indiquent que leur entreprise a été accompagnée par au moins l'un de ces acteurs au cours des 3 dernières années

Les entreprises de plus de 50 salariés ont été nettement plus accompagnées que la moyenne par des acteurs de type CARSAT/CRAMIF et consultants

Au cours des 3 dernières années, votre entreprise a-t-elle été accompagnée par chacun des acteurs suivants concernant des enjeux de santé et de sécurité au travail ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



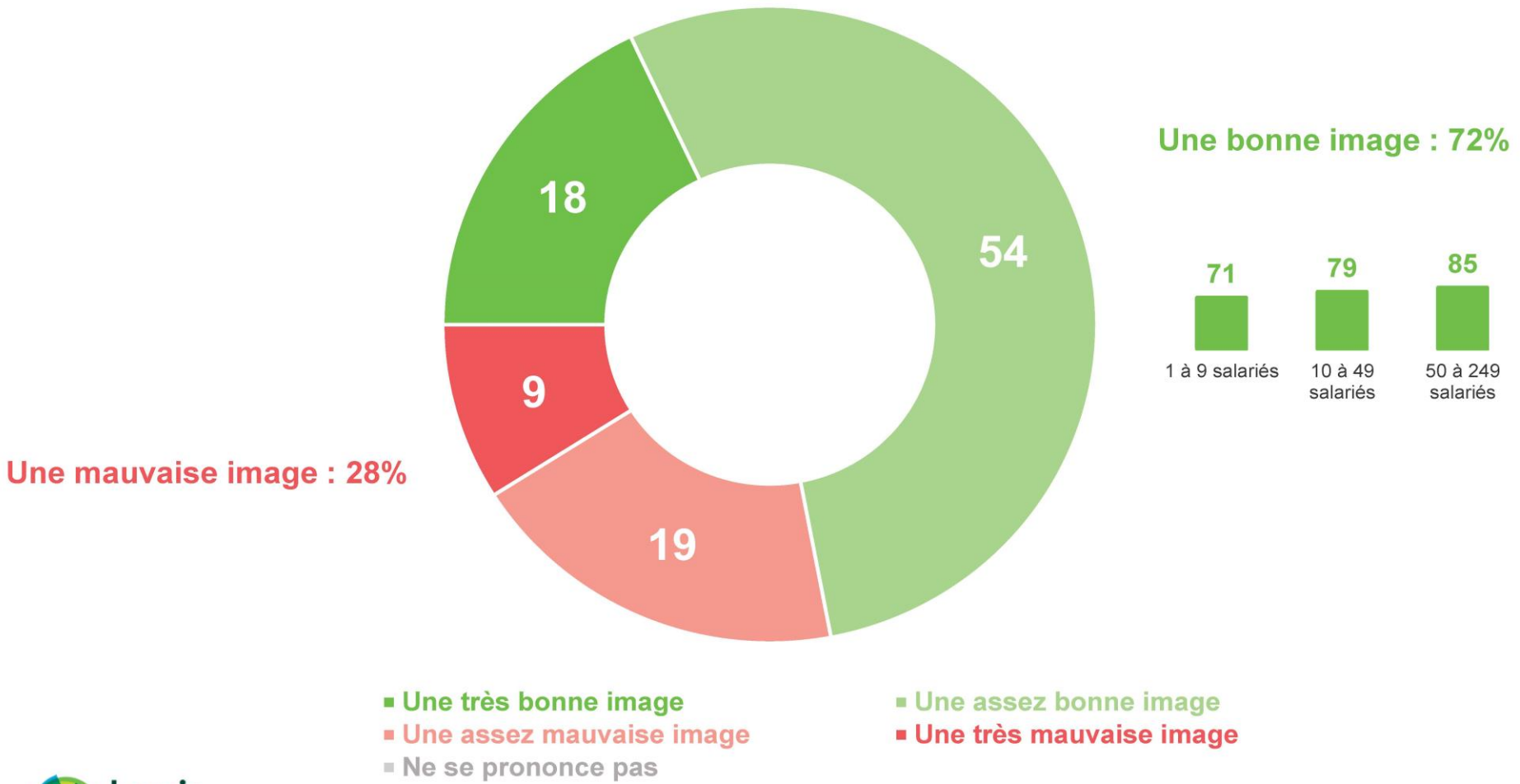
Connaissance et image des services de santé au travail



La plupart des dirigeants ont une bonne image des services de santé au travail ; c'est particulièrement le cas dans les entreprises de plus de 50 salariés

De manière générale, diriez-vous que vous avez une bonne ou une mauvaise image des services de santé au travail (c'est-à-dire la médecine du travail) ?

- À tous, en % -



La majorité de ces dirigeants estiment que les services de santé sont dignes de confiance et indispensables, mais ils sont partagés sur leur compétence et plus que sceptiques quant à leur capacité à porter des innovations

Diriez-vous de ces services de santé au travail qu'ils sont... ?

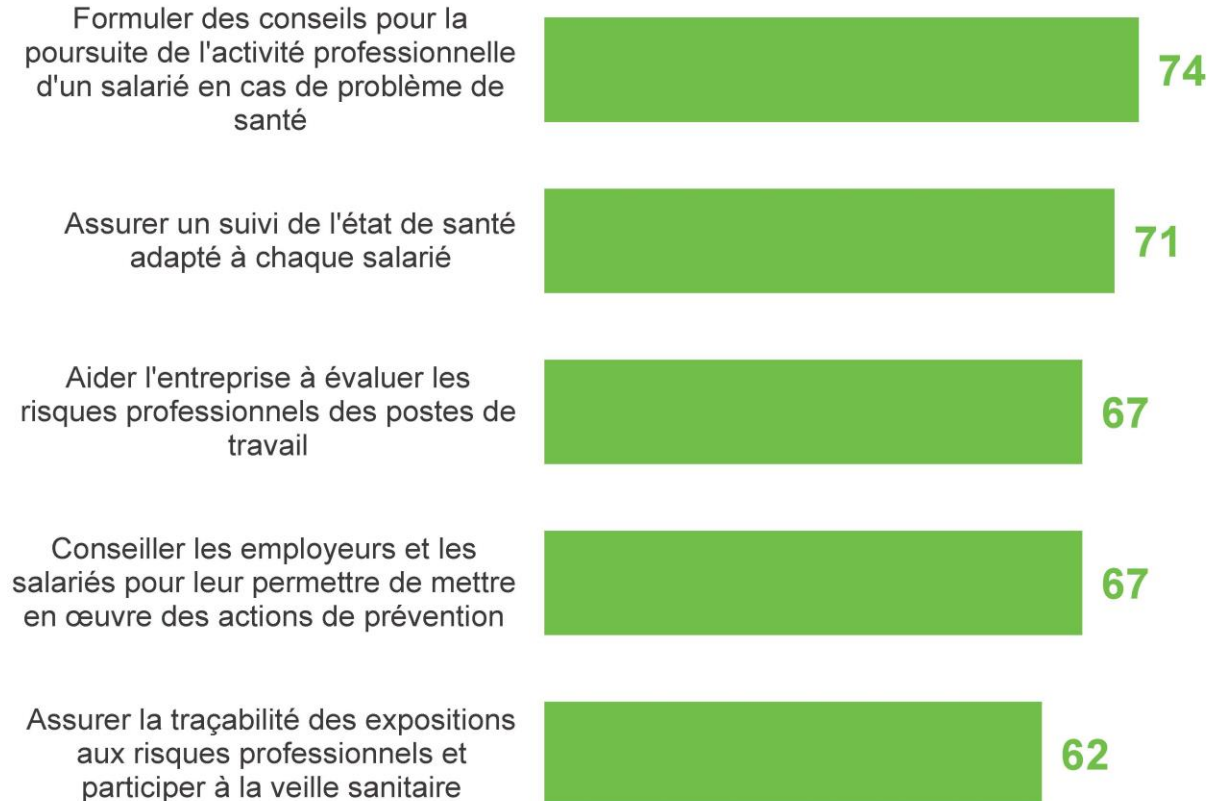
- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



Plus de 9 dirigeants sur 10 connaissent au moins l'une des missions des services de santé au travail, mais seulement 38% les connaissent toutes

Selon vous, chacune des actions suivantes fait elle partie ou non des missions proposées par votre service de santé au travail ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



91% des dirigeants connaissent au moins une des missions proposées par le service de santé au travail de leur entreprise

38% connaissent chacune de ces missions

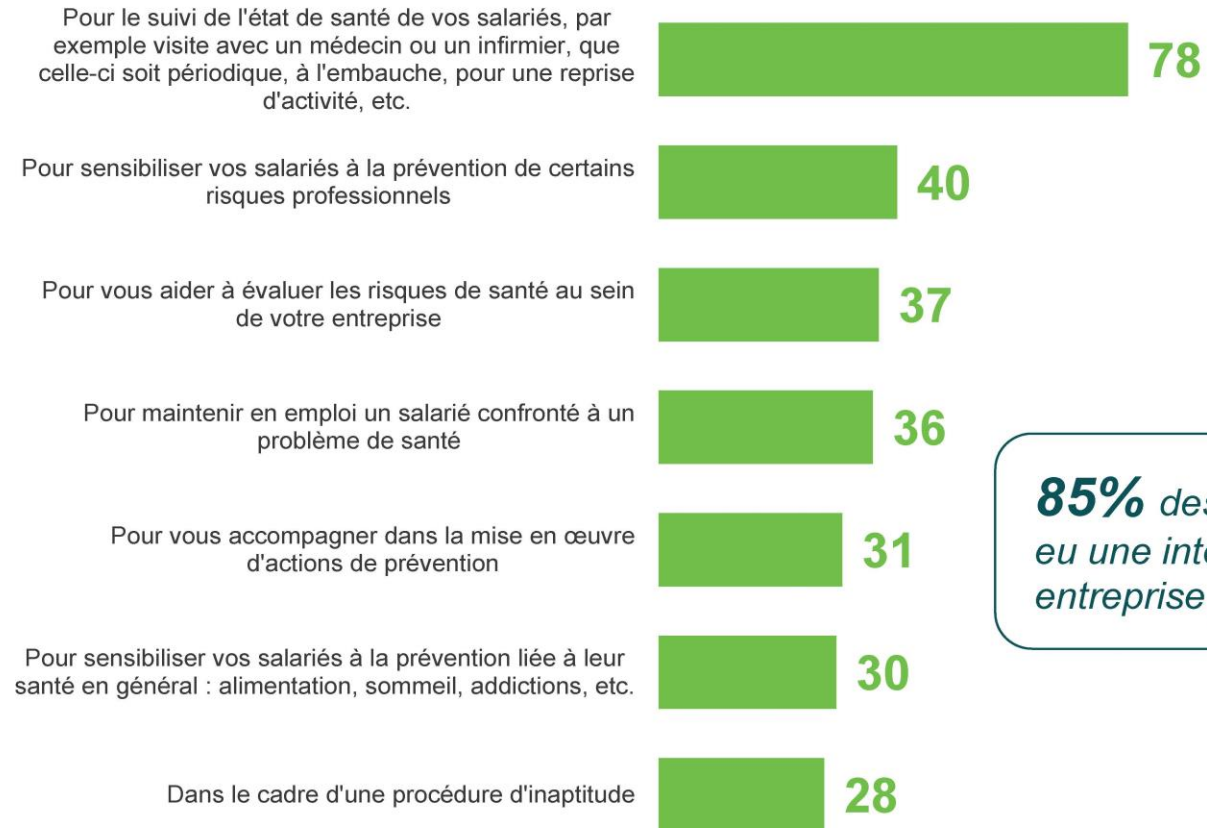
**Regard et attentes à l'égard
du service de santé au
travail de l'entreprise**



85% des dirigeants déclarent avoir déjà eu une intervention d'un service de santé au travail dans leur entreprise au cours des 3 dernières années, en grande majorité pour un suivi de l'état de santé de leurs salariés

Le service de santé au travail de votre entreprise est-il intervenu au cours des 3 dernières années... ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -

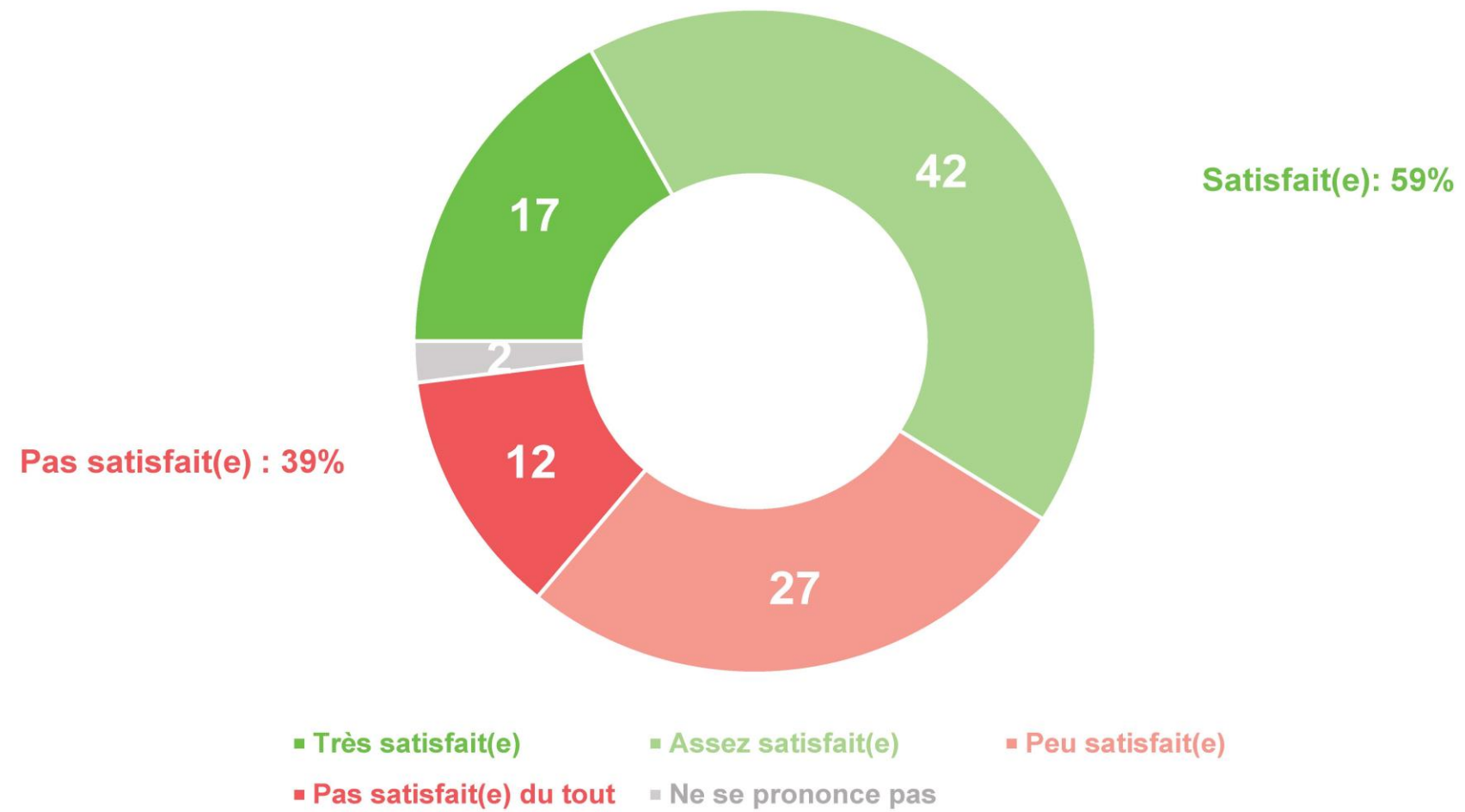


85% des dirigeants disent avoir eu une intervention du SST de leur entreprise pour une de ces raisons

6 dirigeants sur 10 se montrent satisfaits de l'accompagnement de leur service de santé au travail, notamment dans les entreprises de plus de 50 salariés

D'une manière générale, êtes-vous satisfait(e) ou non de l'accompagnement fourni par votre service de santé au travail ?

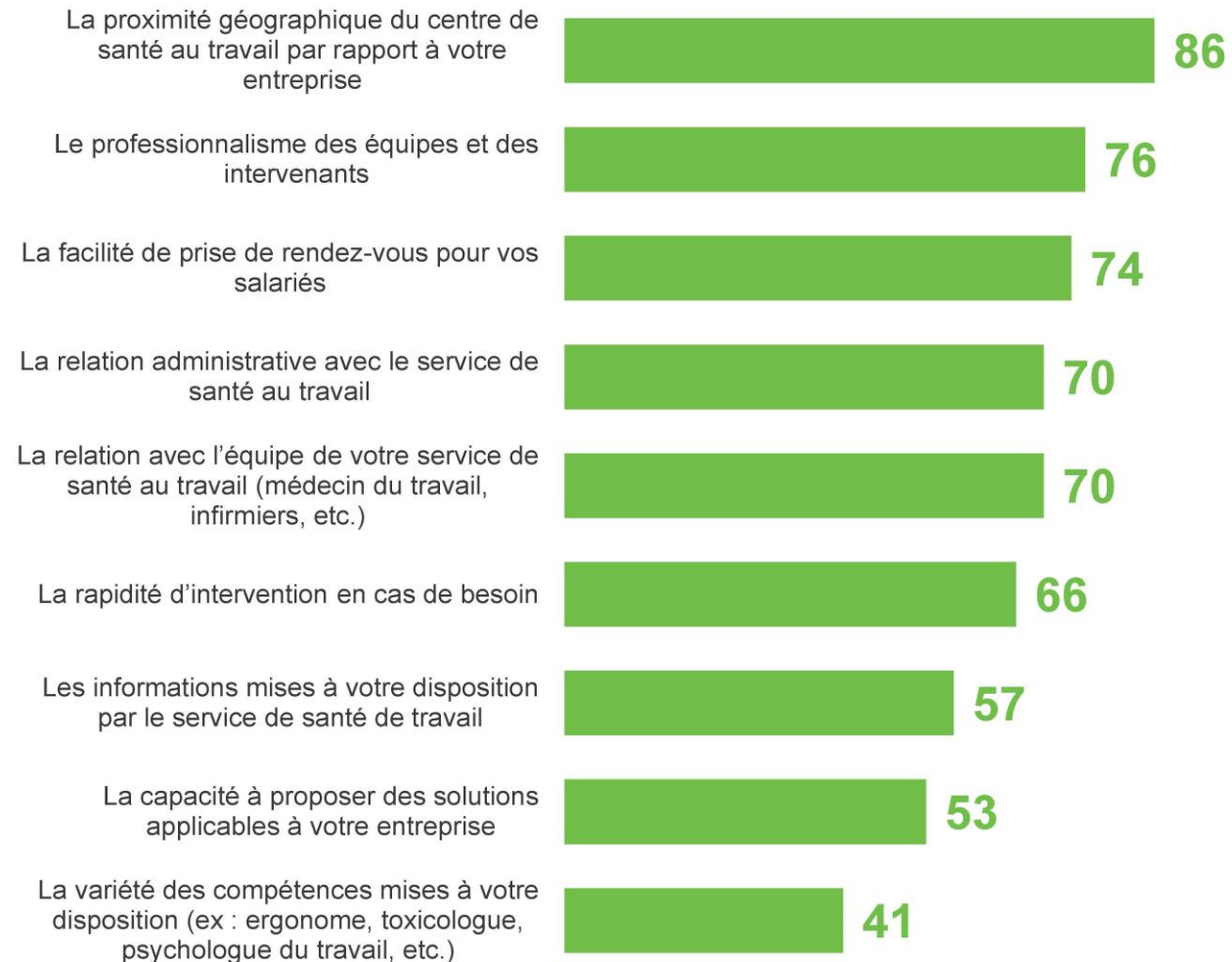
- À tous, en % -



Les dirigeants se montrent surtout satisfaits concernant la proximité du centre de sécurité au travail et le professionnalisme des équipes, mais plus sceptiques concernant la variété des compétences mises à disposition

Plus précisément, êtes-vous satisfait(e) ou non de chacun des aspects suivants liés à votre service de santé au travail ?

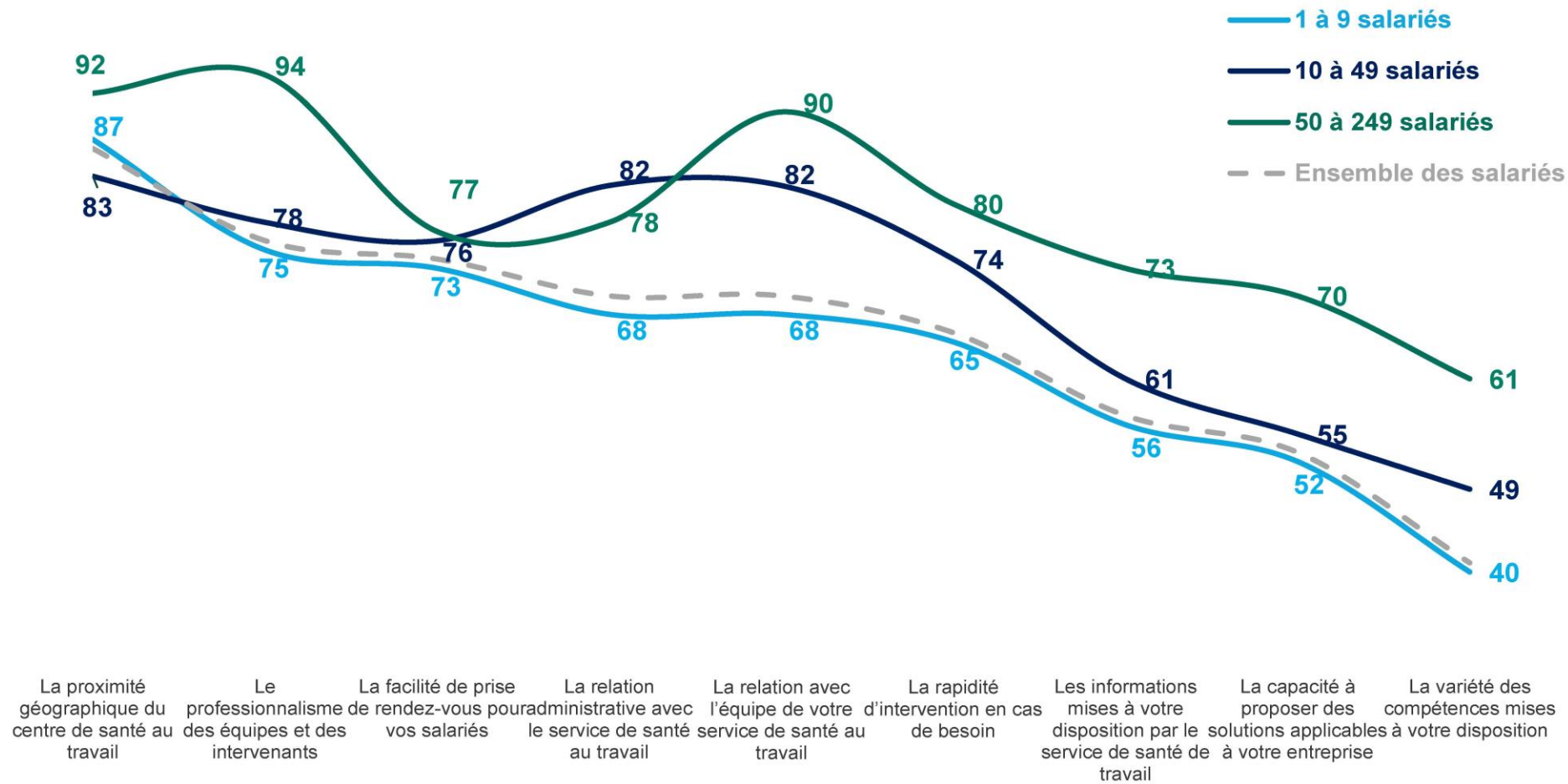
- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



Les dirigeants des plus grandes PME se déclarent satisfaits à l'égard de la plupart de ces dimensions, quand les dirigeants de TPE se montrent nettement plus nuancés

Plus précisément, êtes-vous satisfait(e) ou non de chacun des aspects suivants liés à votre service de santé au travail ?

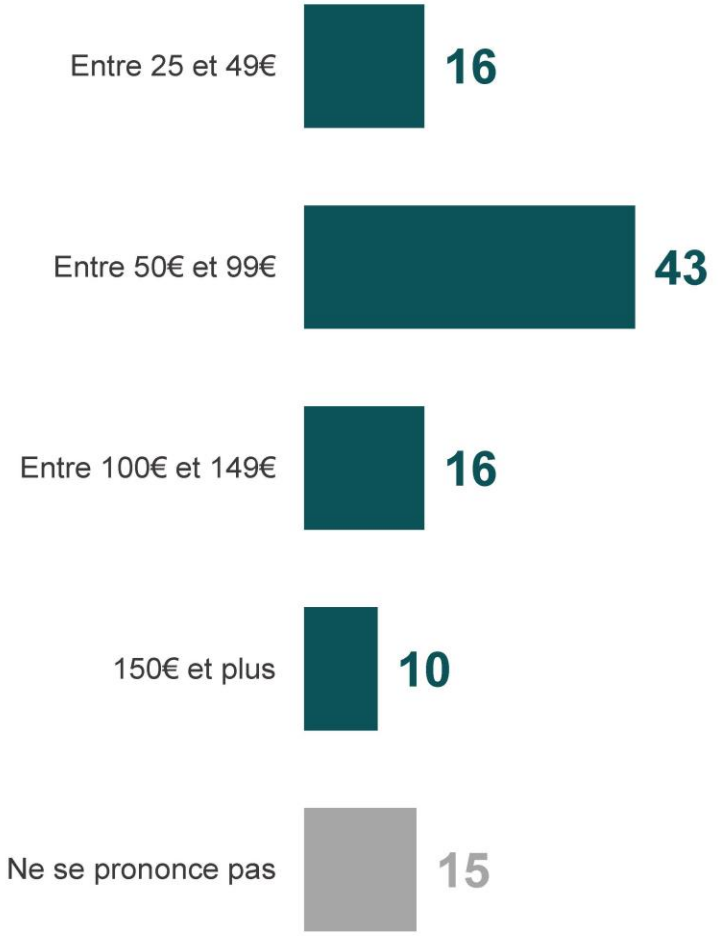
- À tous, en % de réponses « **Satisfait** » -



Près de la moitié des dirigeants de TPE/PME estiment verser entre 50 et 99 euros par an et par salarié à leur SST, et 26% plus de 100 euros

Selon vous, quel est le montant moyen de la cotisation que vous versez au service de santé au travail par an et par salarié ?

- À tous, en % -

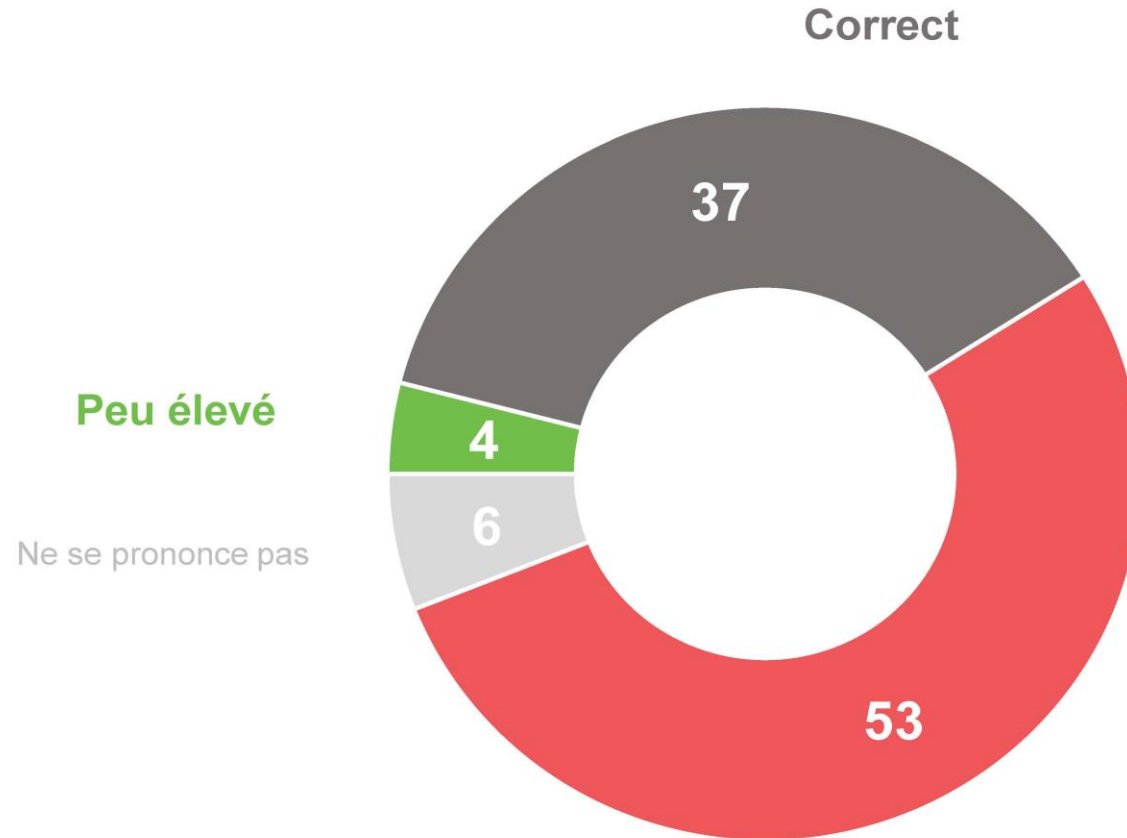


26% des dirigeants estiment verser une cotisation supérieure à 100 euros par an et par salarié à leur service de santé au travail

Un peu plus d'un dirigeant sur deux a tendance à considérer que le montant de cette cotisation est élevé (notamment dans les entreprises de moins de 50 salariés)

Par rapport à l'ensemble des services rendus, diriez-vous que le montant de la cotisation que vous versez à votre service de santé au travail est ...

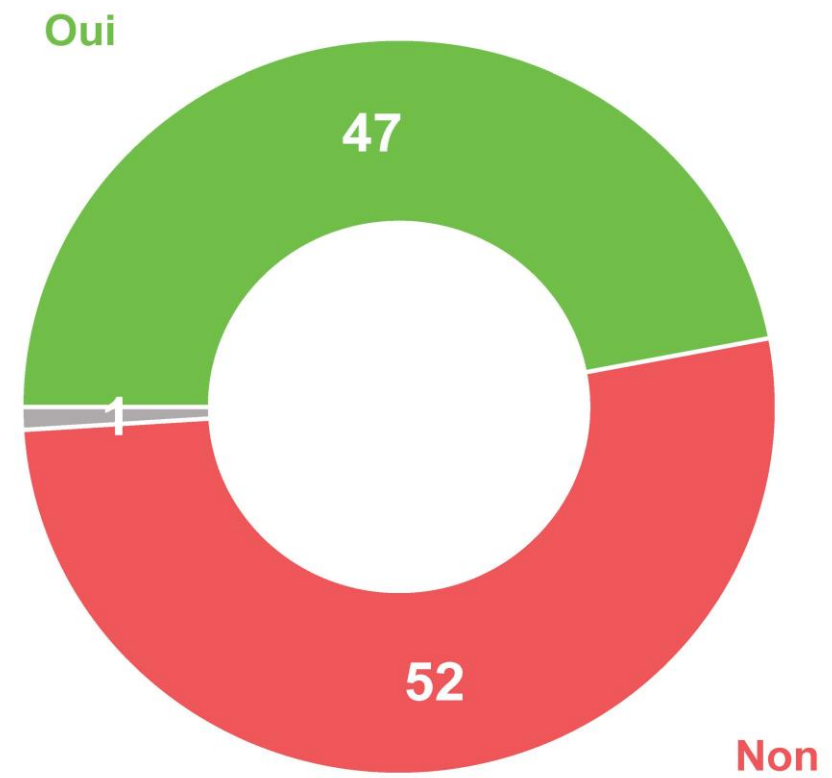
- À tous, en % -



Les dirigeants non-salariés sont très partagés sur l'éventuelle prise en compte de leur santé par leur service de santé au travail

Souhaitez-vous que votre santé de dirigeant non salarié soit prise en compte par votre service de santé au travail ?

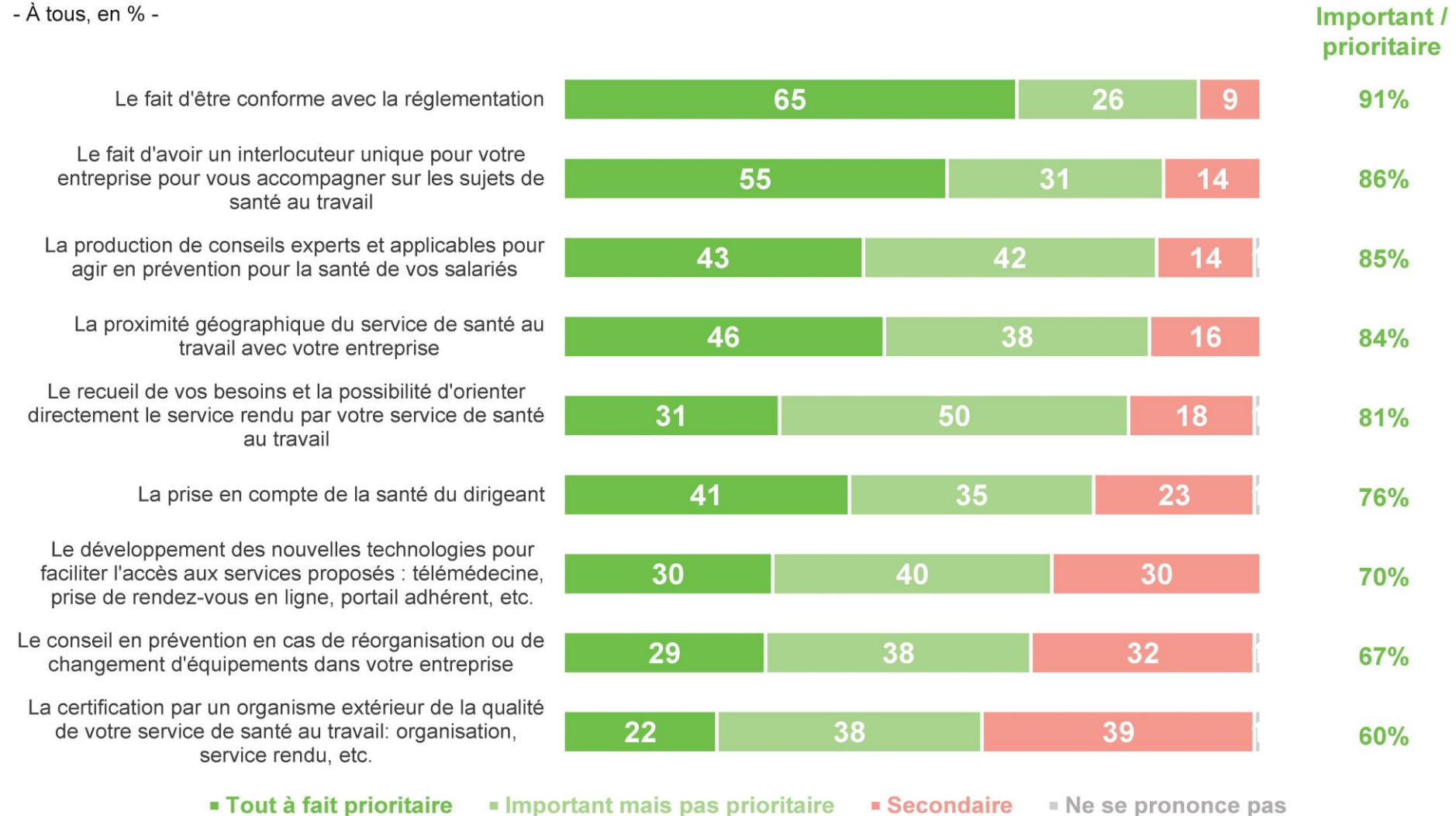
- Aux dirigeants non-salariés, en % -



Dans ce domaine, les priorités des dirigeants pour l'avenir concernent le fait d'agir en conformité avec la réglementation et d'avoir un interlocuteur unique

Pour l'avenir, selon vous, est-il tout à fait prioritaire, important mais pas prioritaire, ou secondaire que votre service de santé au travail agisse dans chacun des domaines suivants ?

- À tous, en % -



Merci

Merci de noter que toute **diffusion de ces résultats** doit être accompagnée des éléments techniques suivants :
le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire de l'étude**,
la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



www.harris-interactive.com



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[LinkedIn](#)

ahead of what's next

Une étude



pour



Etude sur les enjeux de santé et sécurité au travail

Volet auprès des salariés de TPE/PME

Avril 2019

Jean-Daniel Lévy, Directeur du Département Politique – Opinion

Julien Potéreau, Directeur d'études au Département Politique – Opinion

Antoine Gautier, Chargé d'études au Département Politique – Opinion

Sommaire

Méthodologie d'enquête

P.3

**Perception et jugement à l'égard des enjeux
de santé et sécurité au travail**

P.6

**Connaissance et image des services de
santé au travail**

P.14

**Regard et attentes à l'égard du service de
santé au travail de l'entreprise**

P.19



Méthodologie d'enquête



Enquête réalisée **en ligne** du **1^{er}** au **8 avril** 2019



Échantillon de **1012** personnes, représentatif des salariés d'entreprise de TPE/PME (1 à 249 salariés)



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes :
sexe, âge, région, taille de l'entreprise et secteur d'activité



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.
- Les chiffres en italique sont ceux qui apparaissent significativement au-dessus de la moyenne.

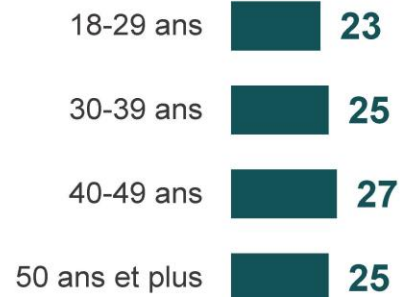
Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4

Composition de l'échantillon

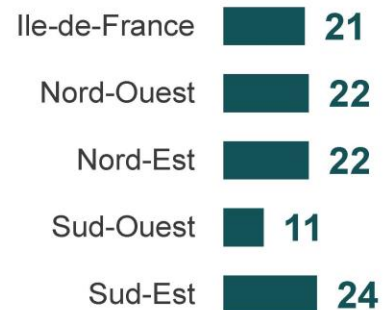
Age



Taille d'entreprise



Région



Secteur d'activité



**Perception et jugement à
l'égard des enjeux de santé
et de sécurité au travail**



Quand ils pensent à la santé et la sécurité au travail, les salariés de TPE/PME évoquent avant tout son importance, les problèmes qui peuvent survenir (stress, accidents du travail) et les intervenants (médecine du travail, CHSCT)

Quels sont tous les mots, toutes les impressions qui vous viennent spontanément à l'esprit lorsque vous pensez à la santé et à la sécurité au travail ? – Question ouverte, réponses spontanées

- À tous -



Exemples de verbatim

Quels sont tous les mots, toutes les impressions qui vous viennent spontanément à l'esprit lorsque vous pensez à la santé et à la sécurité au travail ? – *Question ouverte, réponses spontanées*

- À tous -

« La sécurité assure de bonnes conditions au travail pour ne pas avoir de problèmes de santé et ça évite tout arrêt maladie. »

« C'est très important de se sentir à l'aise et en bonne santé au travail afin de donner envie à tous les salariés de ne pas venir avec la boule au ventre »

« Il y a des améliorations à faire quant à la prise en charge du stress et l'amélioration des conditions générales de travail : surcharge, pression, rémunération faible et demandes qui augmentent. »

« Cela importe peu à notre direction, que ce soit la santé mentale ou physique, pas de prévention des maux de dos ou des blessures, réduction du personnel, augmentation de la charge de travail, harcèlement... »

« De plus en plus de gens sont malades : cancer, maladies graves et ça fait peur, le travail n'est plus sûr maintenant. »

« Très peu de sécurité au travail et même les normes qui existent ne sont pas ou peu respectées. »

« La vigilance de chacun fait progresser la sécurité de tous dans l'entreprise. Pour la santé, l'alerte et la bienveillance de l'employeur sont importantes. »

« Beaucoup de devoirs et de moins en moins de droits. »

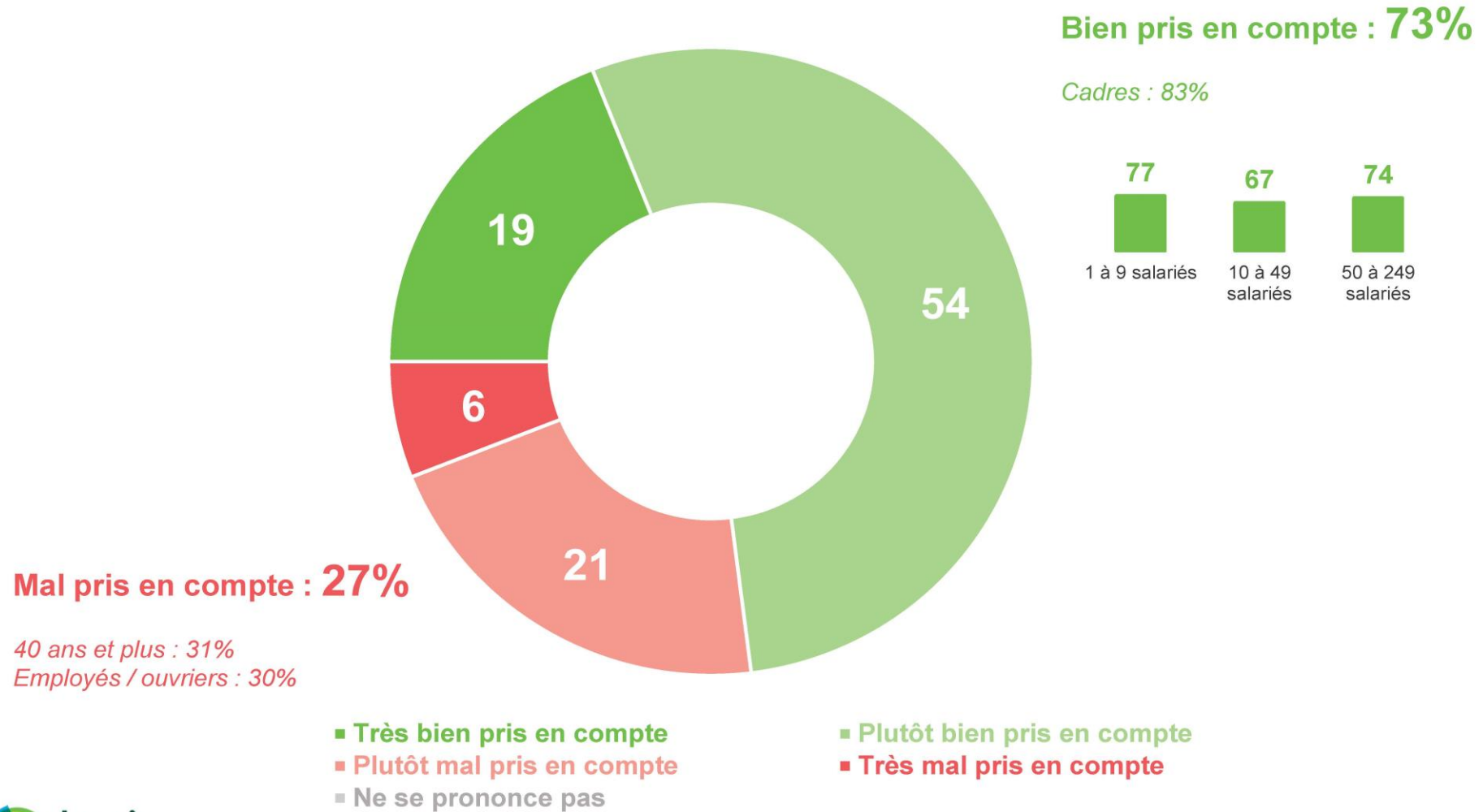
« Il faut des contrôles plus omniprésents, des règles de sécurité et une mise en application de la législation ainsi que du matériel sécurisé au maximum. »

« J'y suis très sensible mais il est difficile de changer les comportements des ouvriers même quand c'est pour leur bien. »

Près de 3 salariés de TPE/PME sur 4 estiment que les enjeux de santé et sécurité au travail sont bien pris en compte par leur entreprise

De façon générale, avez-vous le sentiment que les enjeux de santé et de sécurité au travail sont bien ou mal pris en compte par votre entreprise ?

- À tous, en % -



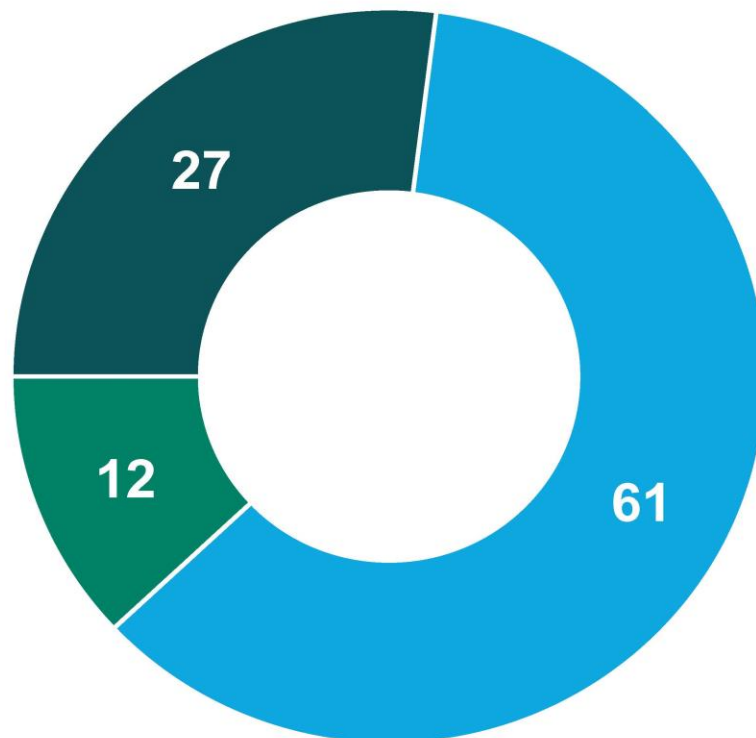
Une majorité d'entre eux estiment que les décisions en matière de santé et sécurité au travail doivent être prises de manière collégiale entre la direction et les salariés

Selon vous, pour être efficaces, les décisions en matière de santé et de sécurité au travail doivent être prises avant tout... ?

- À tous, en % -

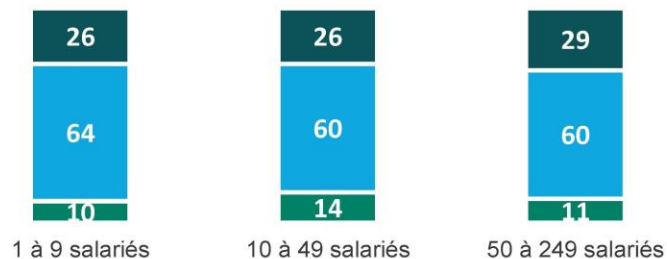
Par la direction de l'entreprise

Par les pouvoirs publics



De manière collégiale, entre la direction et les salariés de l'entreprise

50 ans et plus : 68%



Près d'1 salarié sur 2 estime que son entreprise a mis en place des actions en matière de santé et sécurité ces dernières années, mais seulement 1 sur 3 dans les TPE

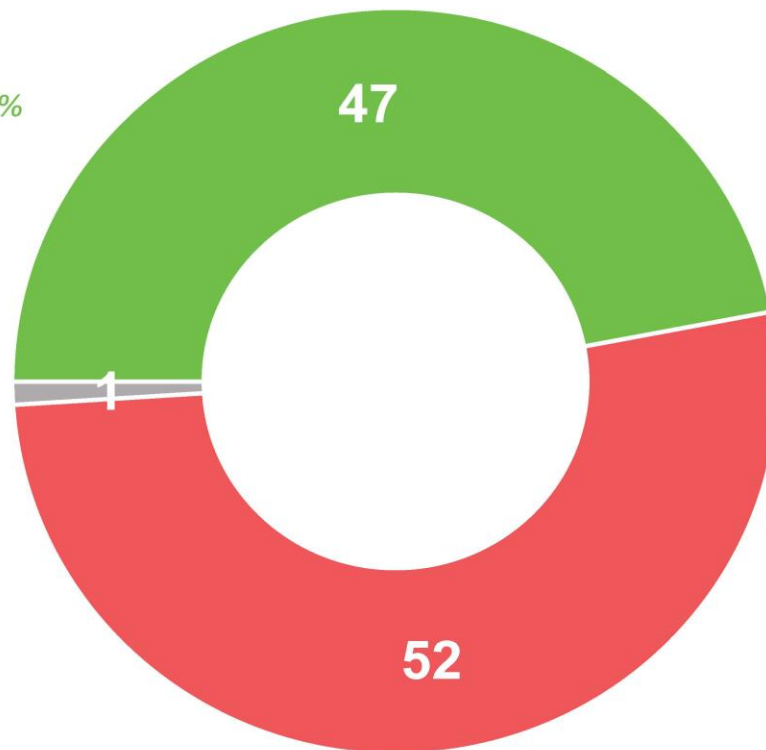
Votre entreprise a-t-elle mis en place des actions en matière de santé et de sécurité au cours des 3 dernières années ?

- À tous, en % -

Moins de 40 ans : 53%

Industrie & construction : 65%

Cadres / professions intermédiaires : 58%

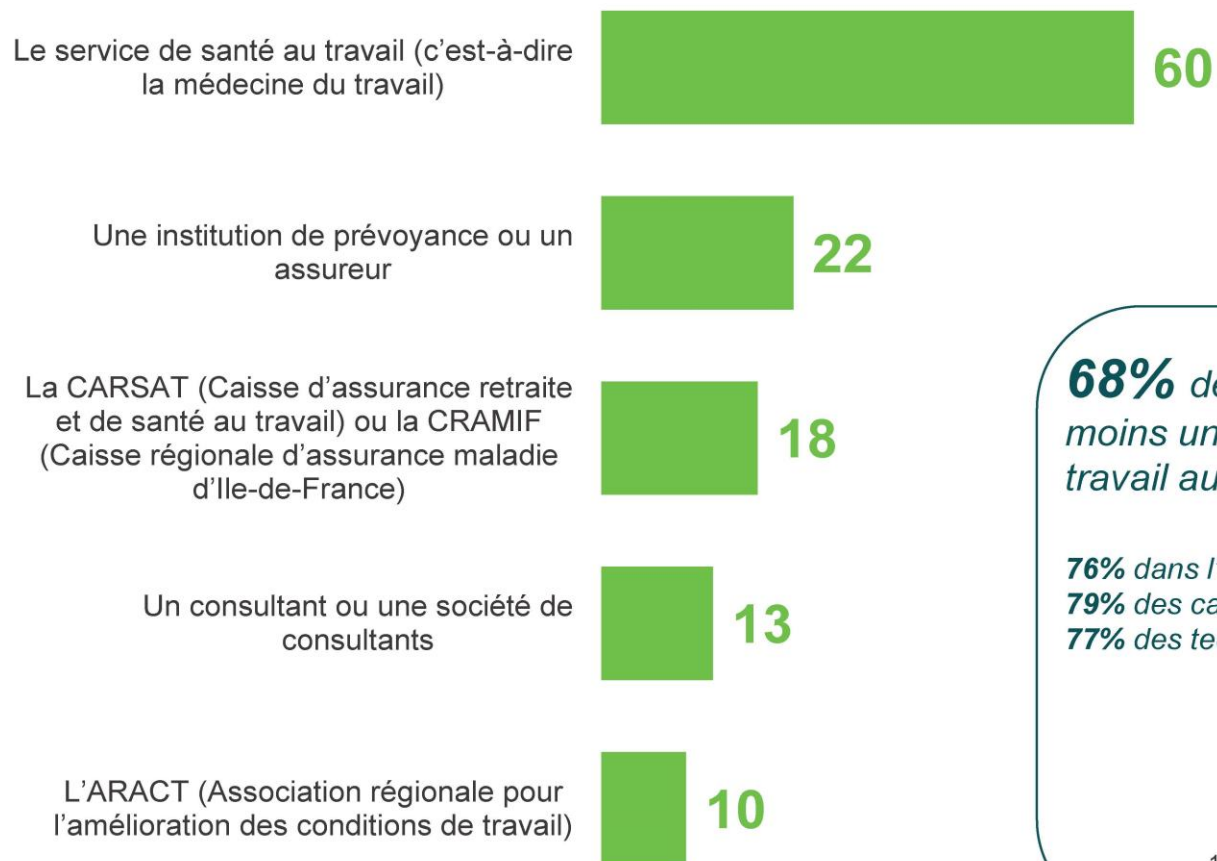


- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Un peu plus de 2 salariés sur 3 disent avoir été en contact avec un acteur de la santé et de la sécurité au travail ces dernières années (la médecine du travail dans la plupart des cas)

Au cours des 3 dernières années, avez-vous été personnellement en contact avec chacun des acteurs suivants concernant un sujet lié à votre santé et votre sécurité au travail ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



68% des salariés ont été en contact avec au moins un acteur de la santé et de la sécurité au travail au cours des 3 dernières années

76% dans l'industrie / la construction

79% des cadres

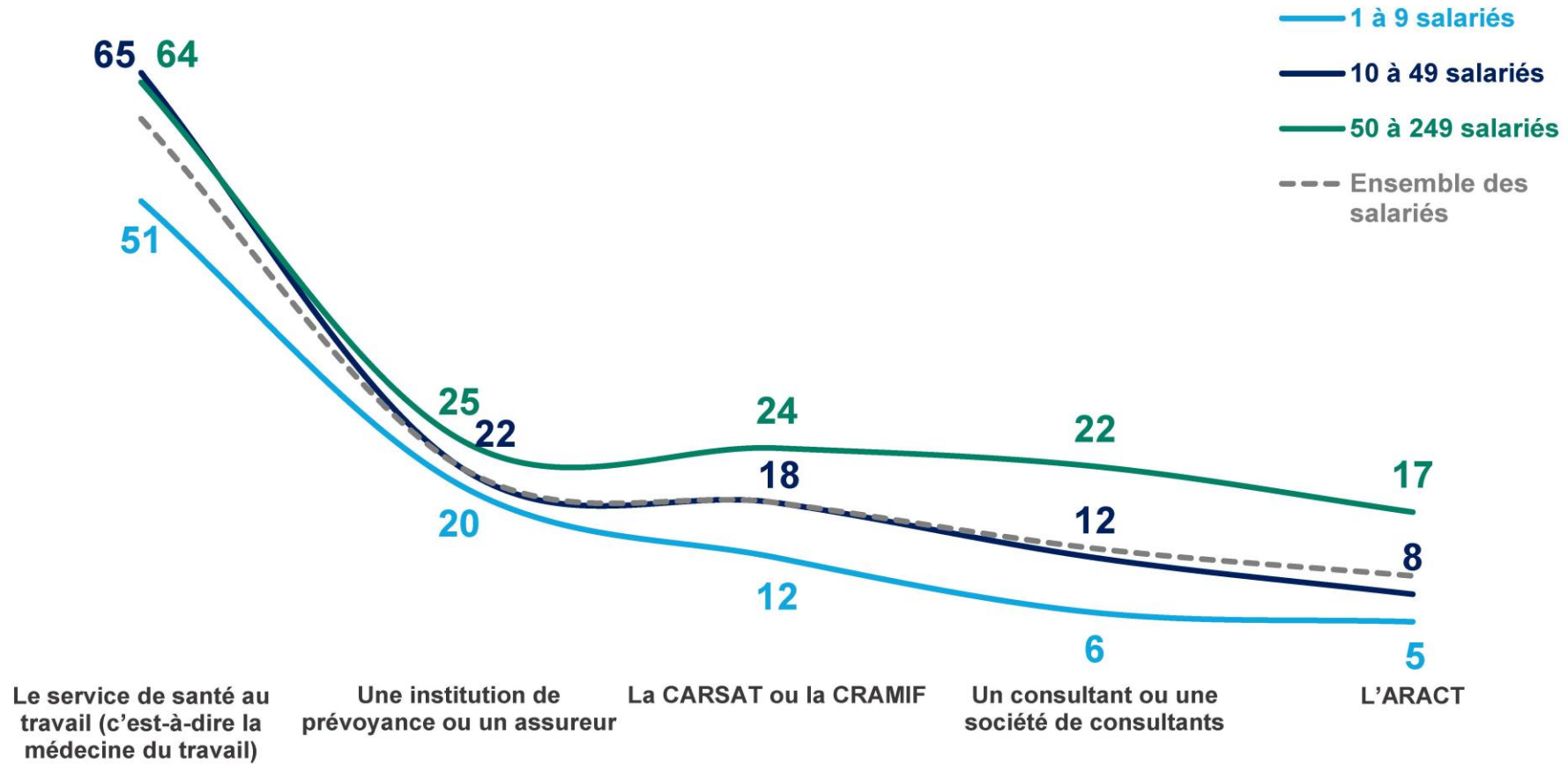
77% des techniciens / contremaîtres / agents de maîtrise



Les salariés des TPE sont au global un peu moins en contact que la moyenne avec ces différents acteurs

Au cours des 3 dernières années, avez-vous été personnellement en contact avec chacun des acteurs suivants concernant un sujet lié à votre santé et votre sécurité au travail ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



Connaissance et image des services de santé au travail



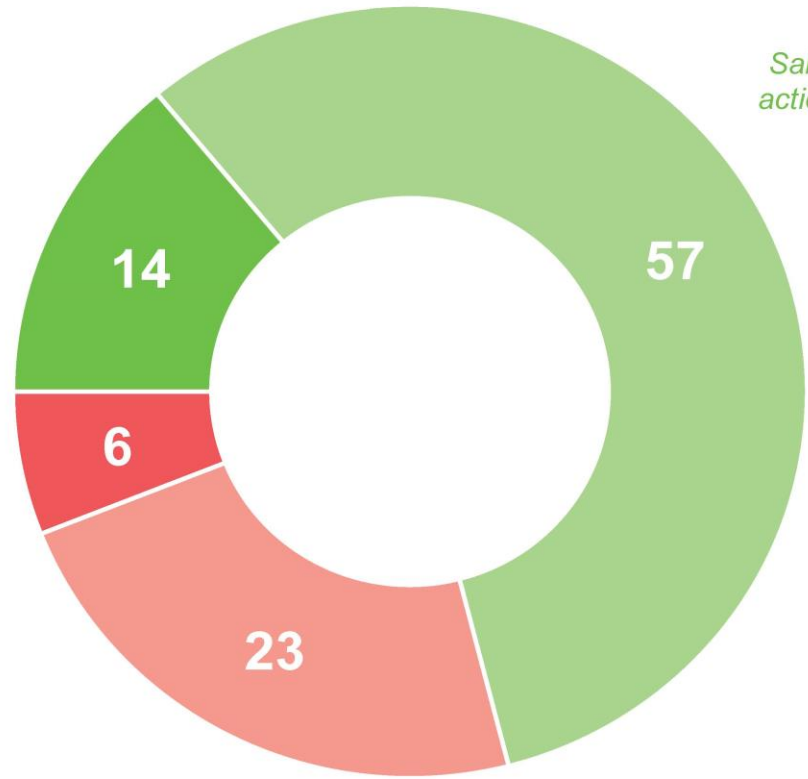
Au global, environ 7 salariés sur 10 déclarent avoir une bonne image des services de santé au travail, quelle que soit la taille de leur entreprise

De manière générale, diriez-vous que vous avez une bonne ou une mauvaise image des services de santé au travail (c'est-à-dire la médecine du travail) ?

- À tous, en % -

Une bonne image : **71%**

18-29 ans : 78%
Cadres supérieurs : 83%
Salariés dont l'entreprise a mis en place des actions en matière de santé et sécurité : 82%



Une mauvaise image : **29%**

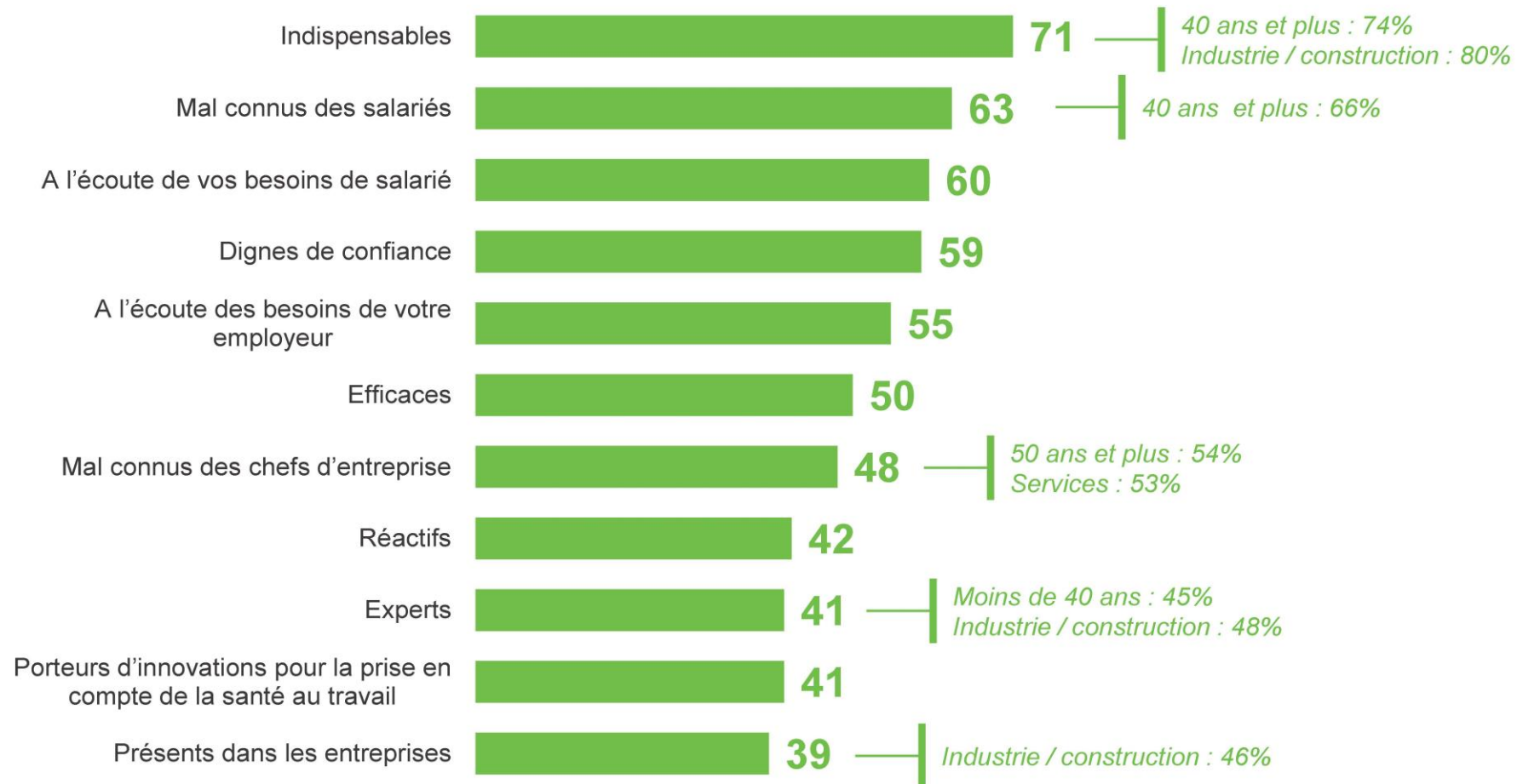
40 ans et plus : 33%
Services : 33%

- Une très bonne image
- Une assez bonne image
- Une assez mauvaise image
- Une très mauvaise image
- Ne se prononce pas

Si la majorité des salariés estiment que ces services sont indispensables, ils considèrent également mal les connaître et les jugent plutôt peu présents dans les entreprises

Diriez-vous de ces services de santé au travail qu'ils sont... ?

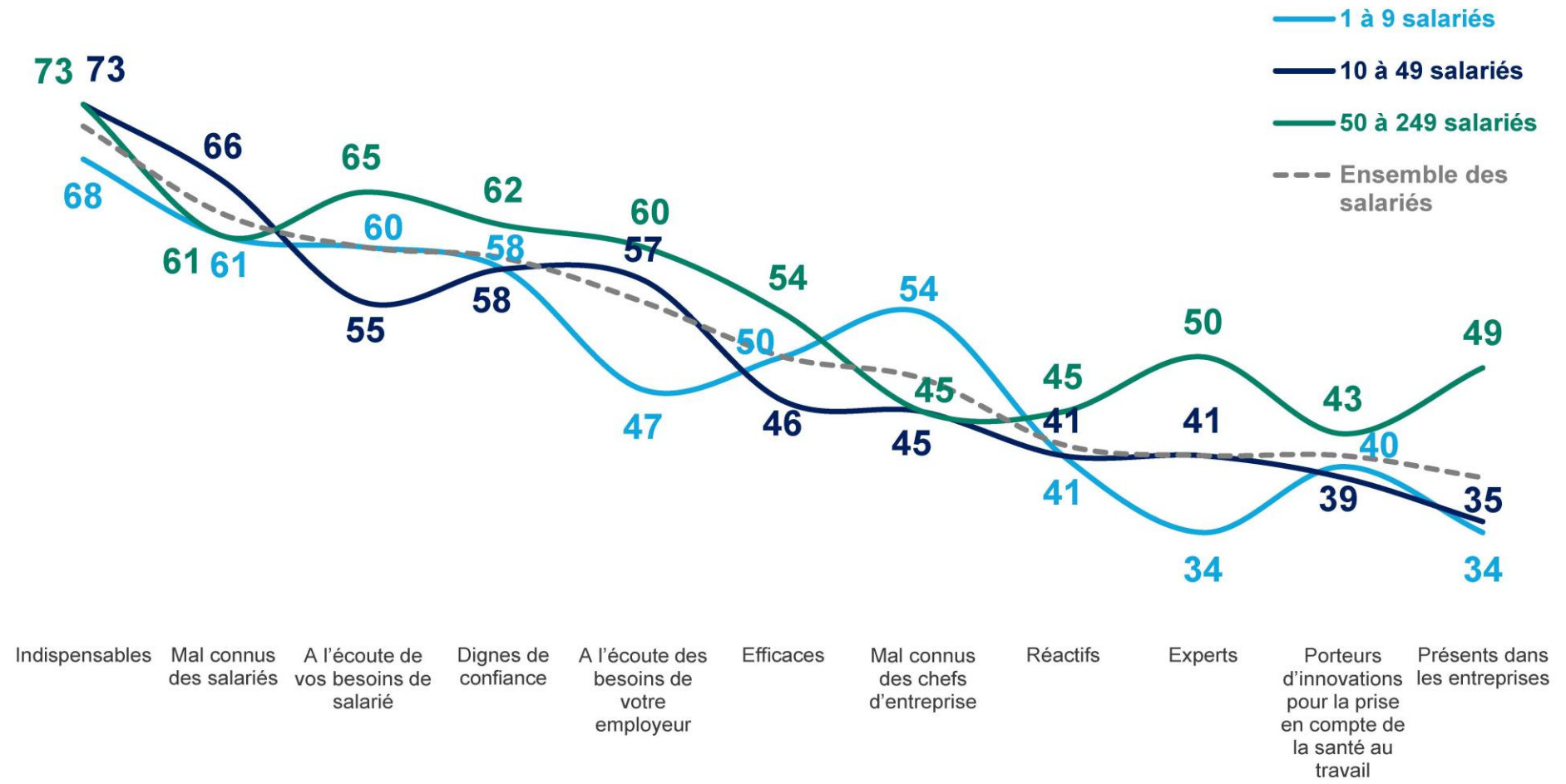
- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



Les salariés d'entreprises de plus de 50 salariés considèrent plus que les autres que ces services de santé sont à l'écoute, compétents et présents au quotidien

Diriez-vous de ces services de santé au travail qu'ils sont... ?

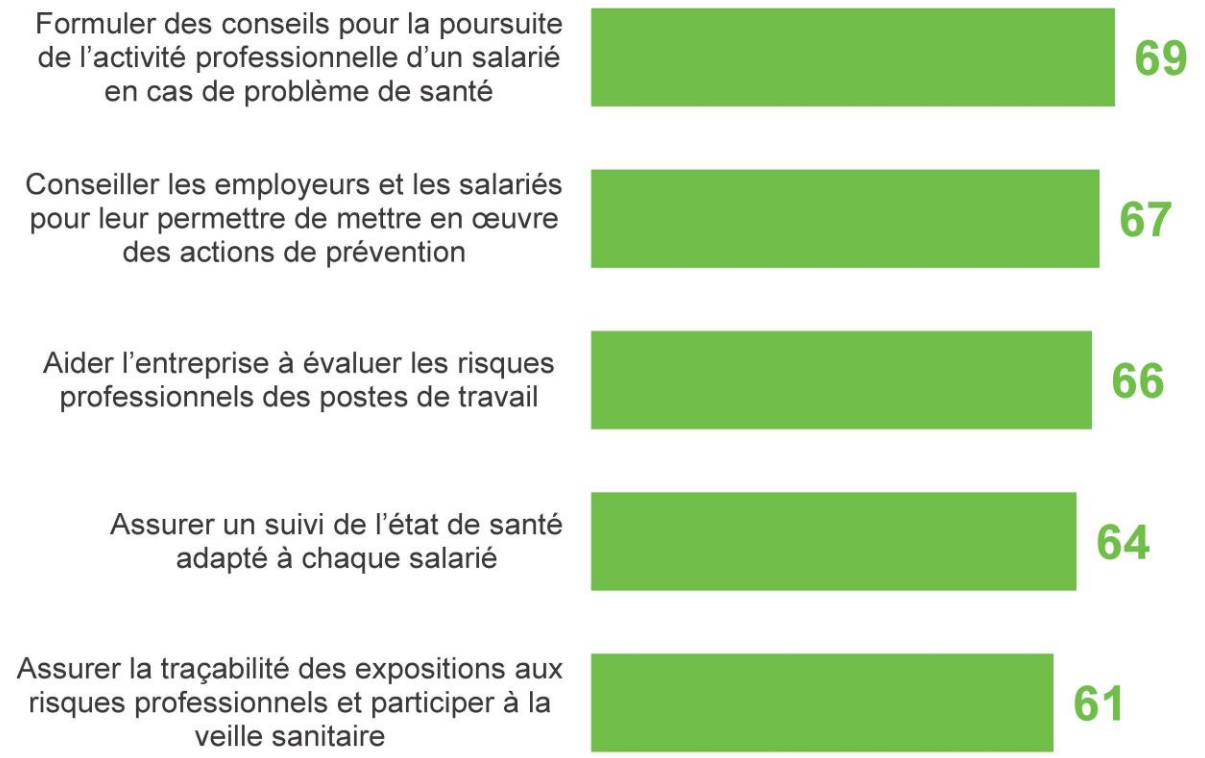
- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



Une majorité de salariés connaissent une partie des missions proposées par les services de santé en entreprise, mais moins de la moitié les connaissent toutes

Selon vous, chacune des actions suivantes fait elle partie ou non des missions proposées par le service de santé au travail dans votre entreprise ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



83% des salariés connaissent au moins une des missions proposées par le service de santé au travail de leur entreprise

Effectif	%
1 à 9 salariés	80
10 à 49 salariés	84
50 à 249 salariés	86

43% connaissent chacune de ces missions (49% dans le secteur industrie / construction)

Effectif	%
1 à 9 salariés	42
10 à 49 salariés	39
50 à 249 salariés	49

**Regard et attentes à l'égard
du service de santé au
travail de l'entreprise**



Un peu plus de 6 salariés sur 10 déclarent avoir déjà eu une intervention d'un service de santé au travail dans leur entreprise au cours des 3 dernières années, avant tout pour une visite médicale

Le service de santé au travail de votre entreprise est-il intervenu au cours des 3 dernières années... ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



61% des salariés disent avoir eu une intervention du SST de leur entreprise pour une de ces raisons

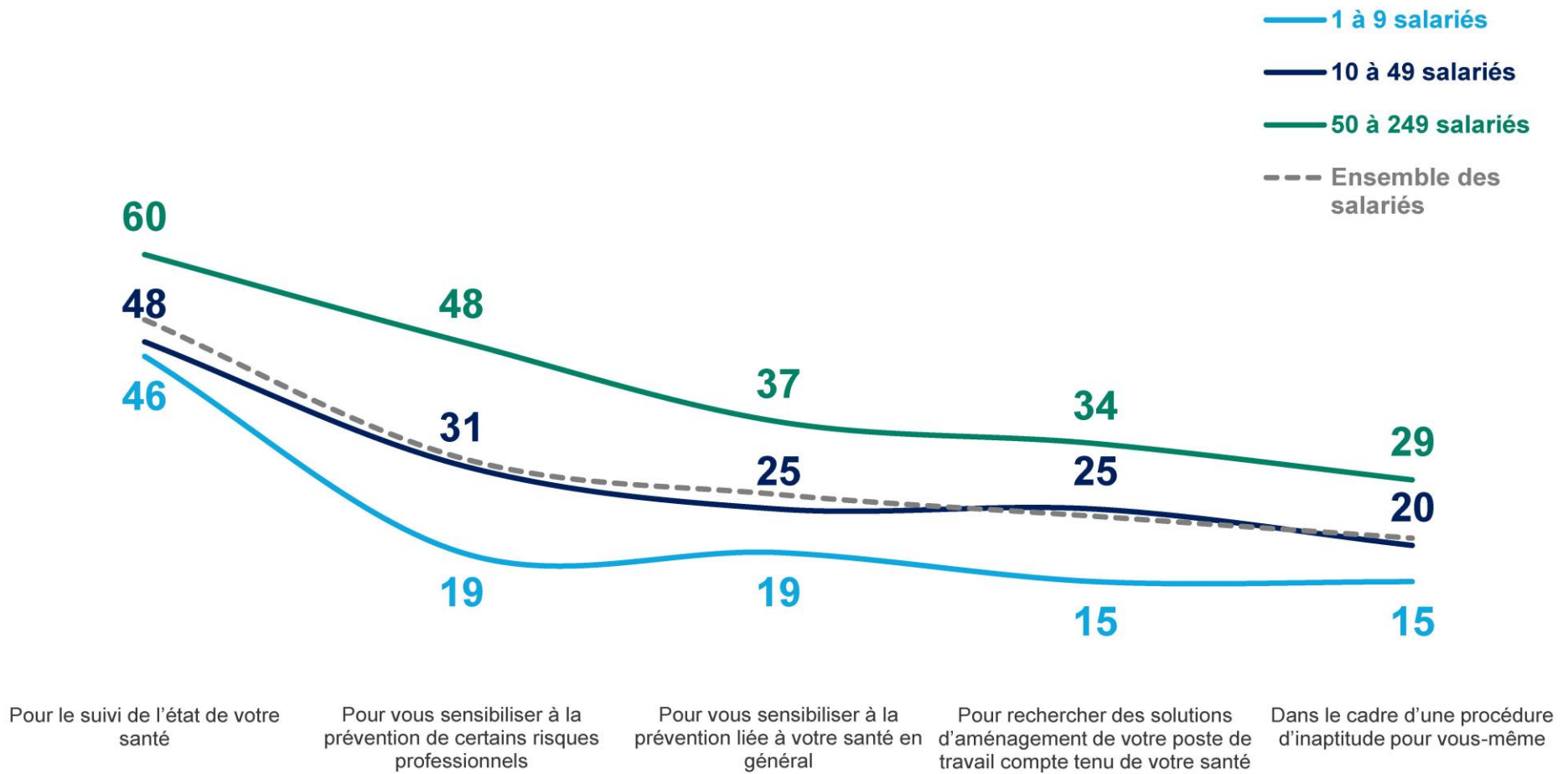
70% des 18-29 ans
69% dans l'industrie / la construction
69% des cadres / professions intermédiaires

Niveau de salaire	Pourcentage
1 à 9 salariés	51
10 à 49 salariés	61
50 à 249 salariés	72

Tous les types d'intervention du service de santé au travail sont davantage relevés par les salariés des plus grandes entreprises

Le service de santé au travail de votre entreprise est-il intervenu au cours des 3 dernières années... ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



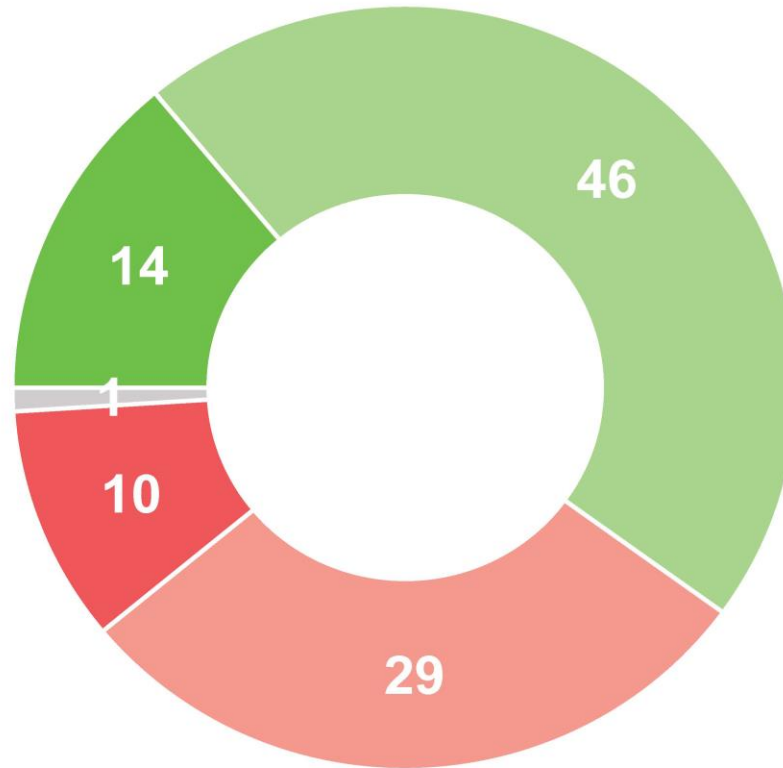
Au global, 6 salariés sur 10 se montrent satisfaits de l'accompagnement de leur service de santé au travail

D'une manière générale, êtes-vous satisfait(e) ou non de l'accompagnement fourni par le service de santé au travail dans votre entreprise ?

- À tous, en % -

Satisfait(e) : 60%

Moins de 40 ans : 64%
Industrie / construction : 67%
Cadres supérieurs : 81%
Salariés dont l'entreprise a mis en place des actions en matière de santé et sécurité : 75%



Pas satisfait(e) : 39%

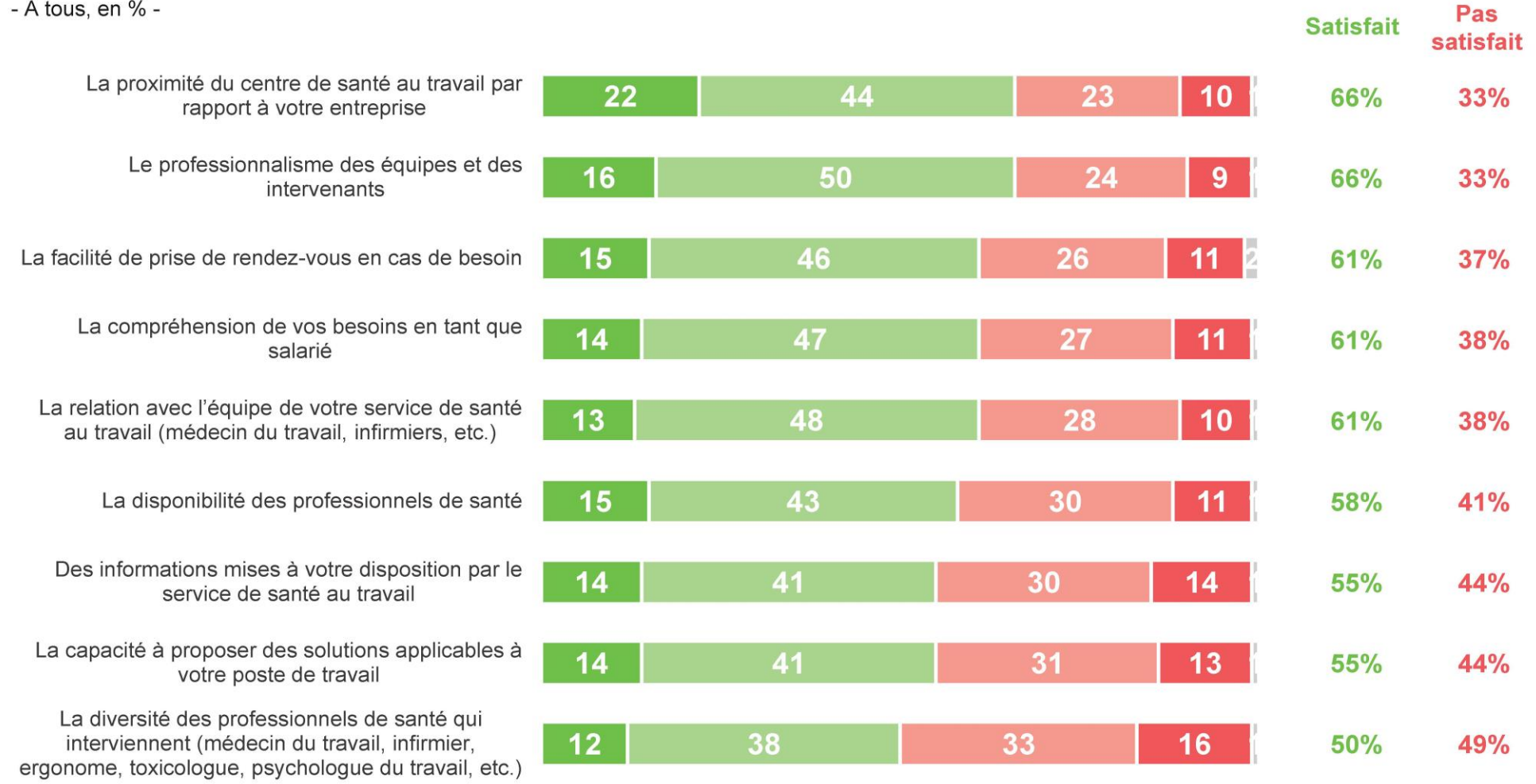
40 ans et plus : 43%
Services : 42%
Employés / ouvriers : 42%

- Très satisfait(e)
- Assez satisfait(e)
- Peu satisfait(e)
- Pas satisfait(e) du tout
- Ne se prononce pas

Les salariés sont avant tout satisfaits de la proximité du centre du santé au travail et du professionnalisme des intervenants (1/2)

Plus précisément, êtes-vous satisfait(e) ou non de chacun des aspects suivants liés au service de santé au travail de votre entreprise ?

- À tous, en % -

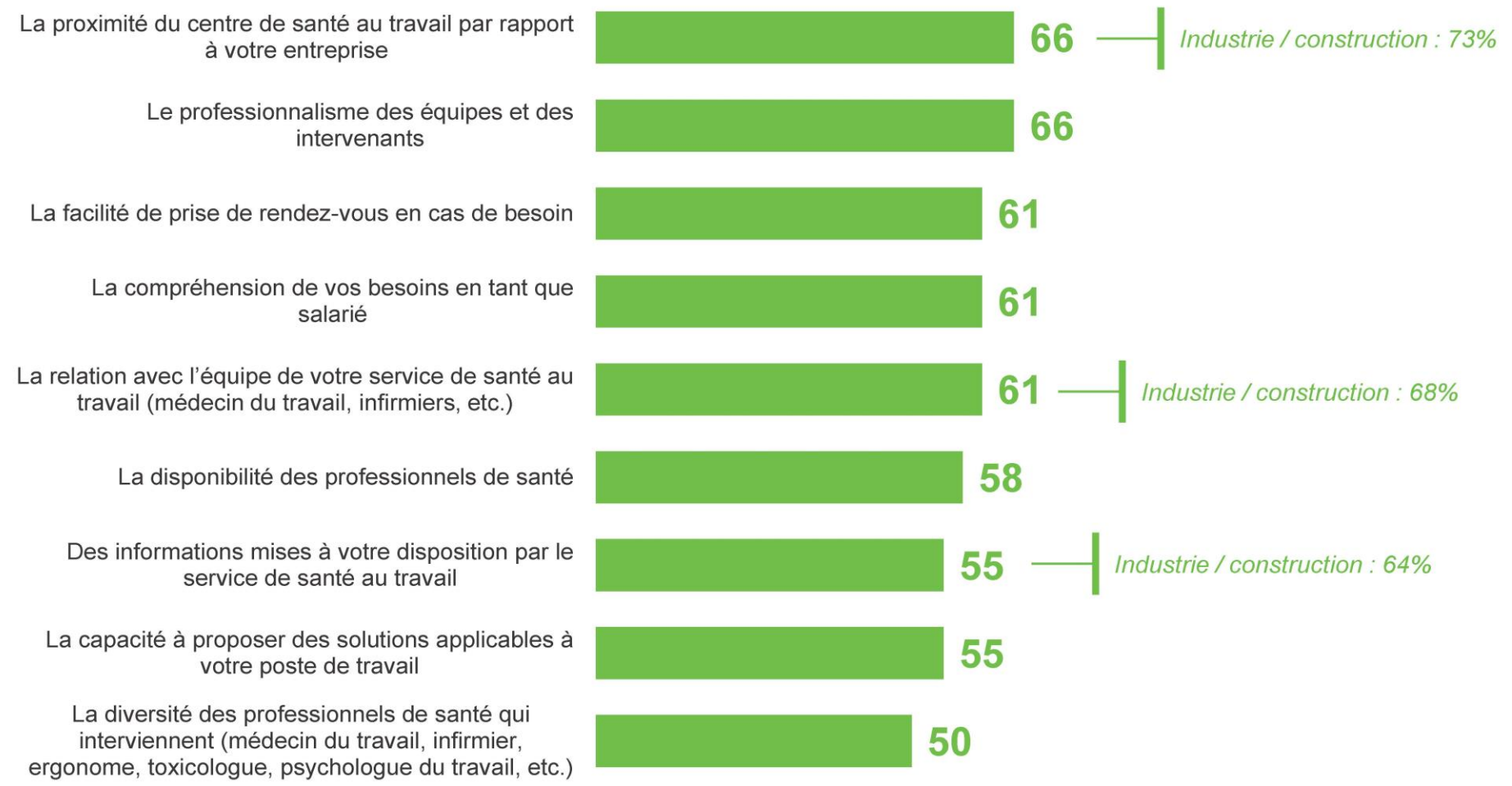


■ Très satisfait(e)
 ■ Assez satisfait(e)
 ■ Peu satisfait(e)
 ■ Pas satisfait(e) du tout
 ■ Ne se prononce pas

Les salariés sont avant tout satisfaits de la proximité du centre du santé au travail et du professionnalisme des intervenants (2/2)

Plus précisément, êtes-vous satisfait(e) ou non de chacun des aspects suivants liés au service de santé au travail de votre entreprise ?

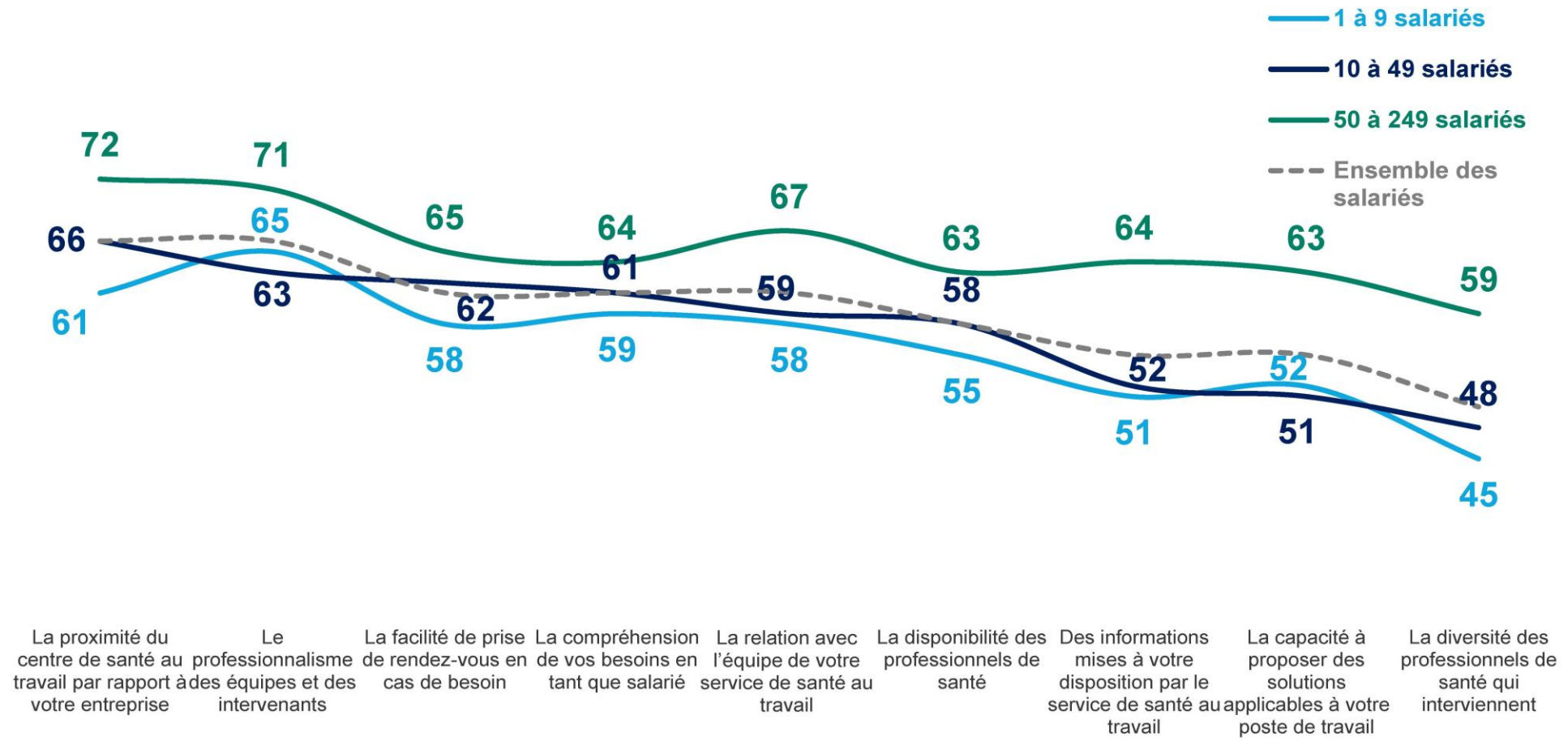
- À tous, en % de réponses « **Satisfait(e)** » -



Les salariés d'entreprises de plus de 50 salariés se montrent globalement plus satisfaits que la moyenne en ce qui concerne ces différents aspects

Diriez-vous de ces services de santé au travail qu'ils sont... ?

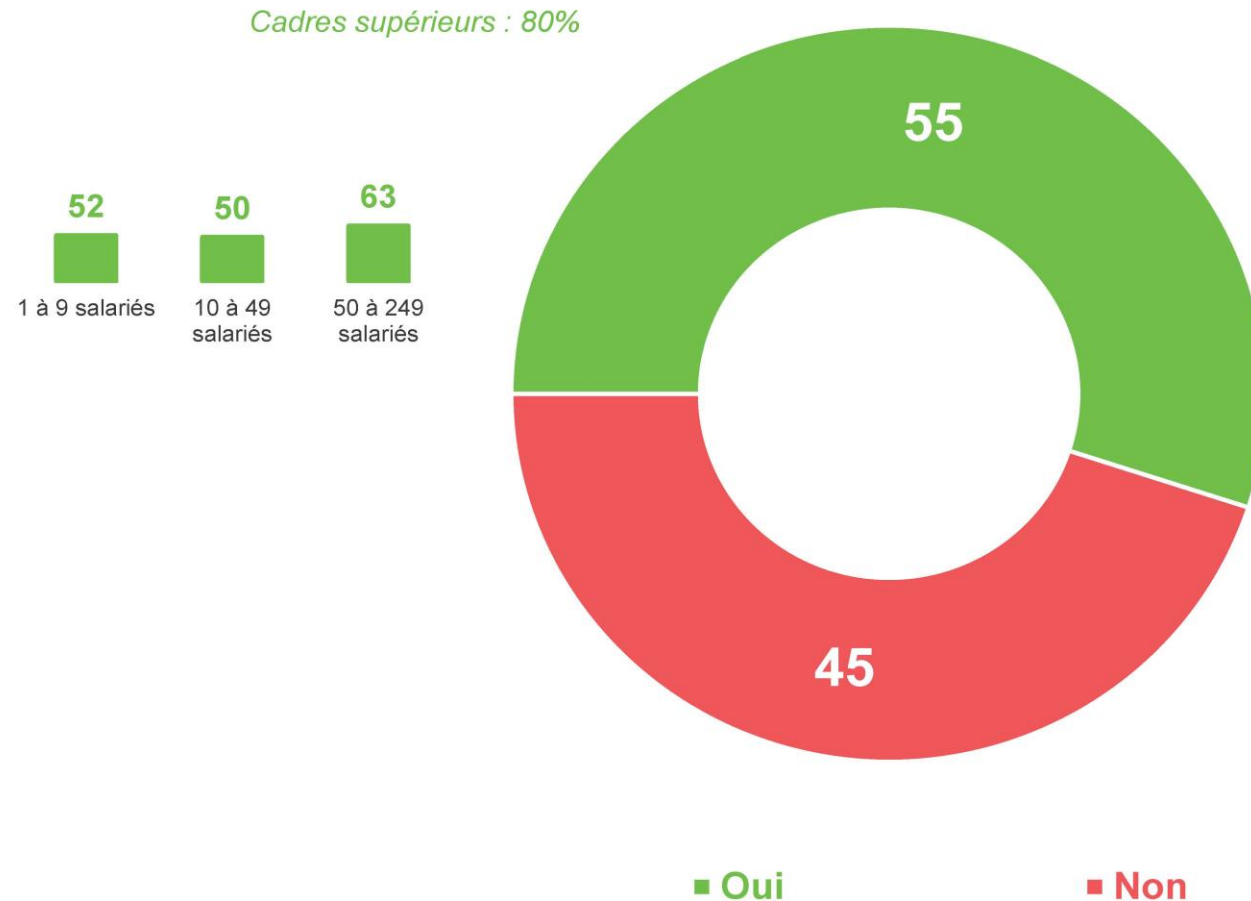
- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



Un peu plus de la moitié des salariés ont connaissance du fait qu'ils peuvent demander à tout moment la consultation d'un médecin du travail

En tant que salarié, vous pouvez demander une visite médicale auprès de votre médecin du travail à tout moment. Le saviez-vous ?

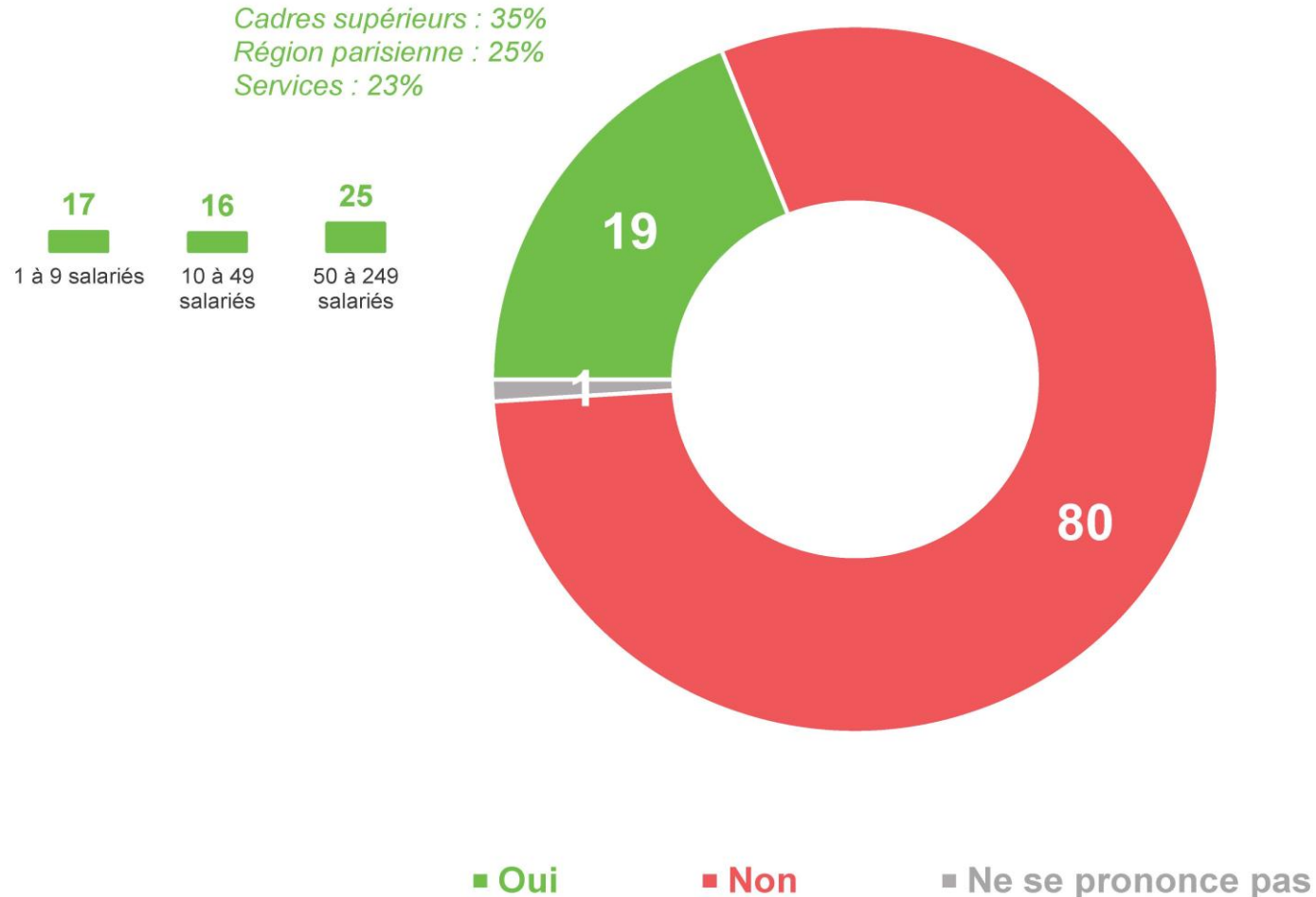
- À tous, en % -



Moins d'un salarié sur cinq déclare avoir déjà demandé une rencontre avec un professionnel de santé au travail en dehors des visites obligatoires

Vous est-il déjà arrivé au moins une fois de demander à rencontrer un professionnel de santé au travail, en dehors des visites obligatoires prévues ?

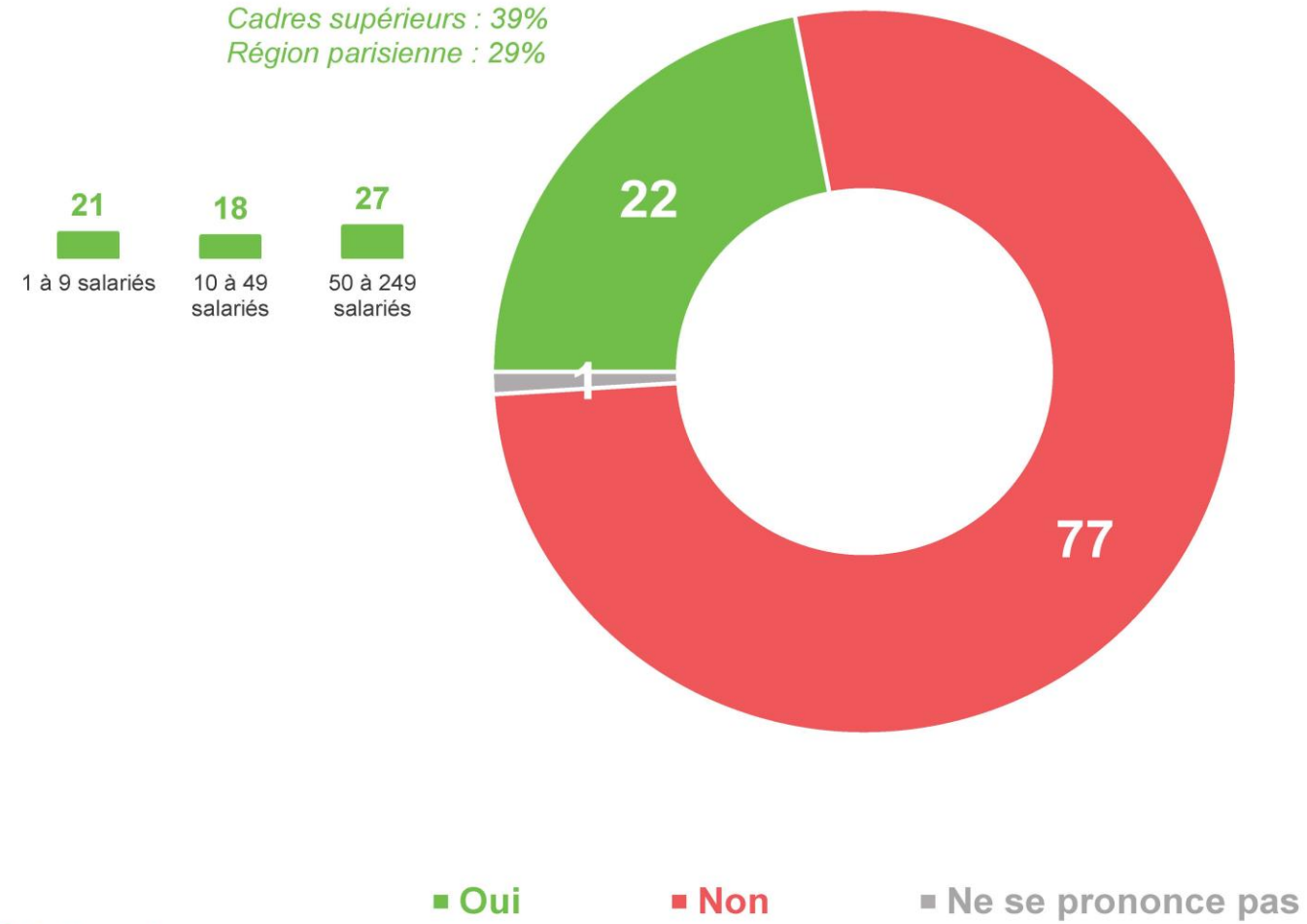
- À tous, en % -



Seuls 22% des salariés ont déjà été orientés par le médecin du travail vers un autre professionnel de santé

Le médecin du travail ou l'infirmier que vous rencontrez dans le cadre professionnel vous a-t-il déjà orienté(e) vers un autre professionnel de santé (médecin généraliste, cardiologue, dentiste, ophtalmologiste, etc.) ?

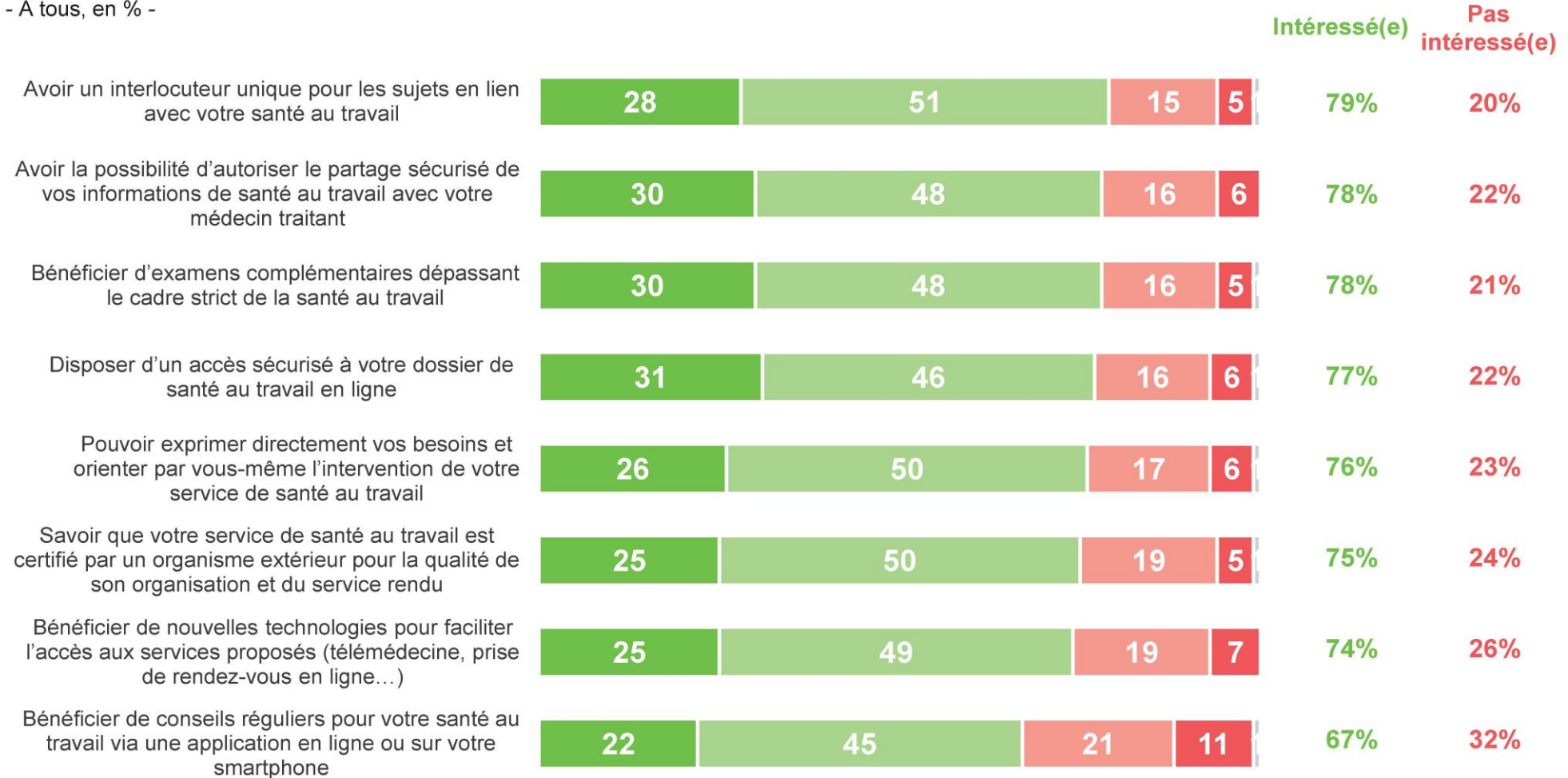
- À tous, en % -



Les salariés se montrent réceptifs à de nombreuses idées concernant l'amélioration de leurs relations avec le service de santé au travail (1/2)

Pour l'avenir seriez-vous personnellement intéressé(e) par chacune des possibilités suivantes concernant vos relations avec votre service de santé au travail ?

- À tous, en % -

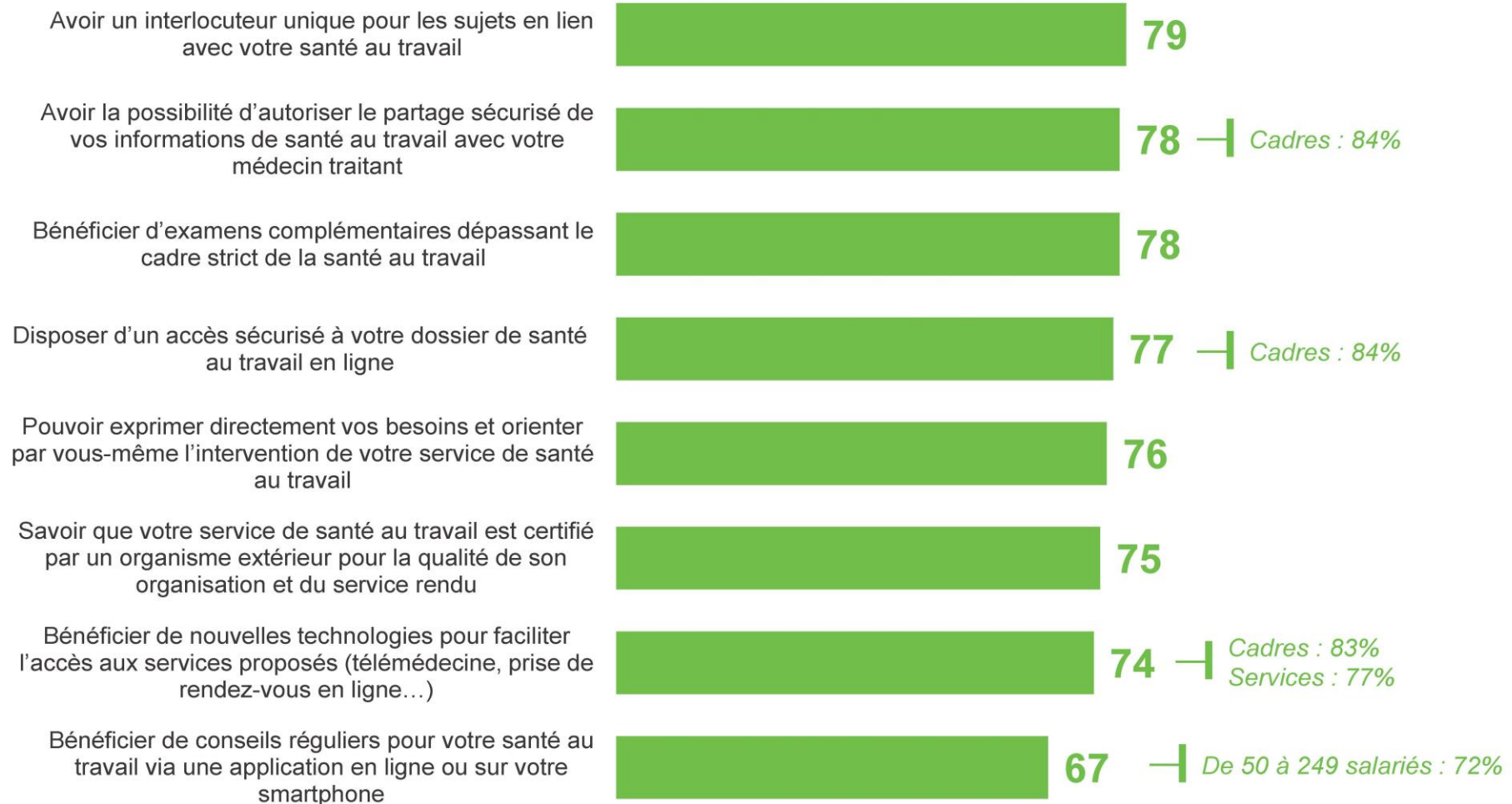


■ Tout à fait intéressé(e)
 ■ Plutôt intéressé(e)
 ■ Plutôt pas intéressé(e)
 ■ Pas du tout intéressé(e)
 ■ Ne se prononce pas

Les salariés se montrent réceptifs à de nombreuses idées concernant l'amélioration de leurs relations avec le service de santé au travail (2/2)

Pour l'avenir seriez-vous personnellement intéressé(e) par chacune des possibilités suivantes concernant vos relations avec votre service de santé au travail ?

- À tous, en % de réponses « Intéressé(e)s » -



Contacts

Merci de noter que toute **diffusion de ces résultats** doit être accompagnée des éléments techniques suivants :
le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire de l'étude**,
la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



www.harris-interactive.com



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[LinkedIn](#)

Contacts Harris Interactive en France :

Jean-Daniel Lévy – Directeur du Département Politique & Opinion - 01 44 87 60 30 - jdlevy@harrisinteractive.fr

Laurence Lavernhe – Responsable de la communication - 01 44 87 60 94 - 01 44 87 60 30 - llavernhe@harrisinteractive.fr

ahead of what's next